

## SOCIÉTÉ



### L'école... comme un mauvais hôpital

L'école d'aujourd'hui se comporte comme un hôpital qui s'occuperait des bien-portants pour parvenir à des scores enviables. Ce diagnostic sévère est de Philippe Meirieu, pédagogue français et auteur de *L'école, mode d'emploi*. Pour lui, la fonction d'enseignant et le rôle de l'école sont à repenser complètement. Isabelle Paré l'a rencontré. Page B-1

# Bourassa admet un risque d'impasse constitutionnelle

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE PREMIER ministre du Québec Robert Bourassa a reconnu hier le « risque sérieux d'impasse » dans les négociations en cours sur la réforme constitutionnelle.

À Ottawa, son homologue fédéral Brian Mulroney a quant à lui jugé inutile pour l'avenir prévisible la convocation d'une conférence des premiers ministres pour tenter de débloquer les pourparlers, suspendus samedi jusqu'au 9 juin.

Pendant ce temps, quatre des principaux conseillers de M. Bourassa en matière constitutionnelle se trouvaient dans la capitale fédérale pour prendre connaissance en détail du contenu des consensus intervenus la semaine dernière entre les autres provinces, Ottawa et les autochtones.

Selon les premières indications qui circulaient à Ottawa, la réaction des émissaires québécois aux textes

qu'on leur a présentés était plutôt mauvaise.

À Québec, le premier ministre s'est encore une fois réfugié derrière le fait que les consensus intervenus à Toronto ne constituaient pas des offres formelles ni des positions définitives pour refuser de les commenter.

Il a toutefois observé devant les journalistes que les 16 participants aux négociations multilatérales « ne s'entendent pas entre eux sur la réforme du Sénat. Alors pourquoi le Québec retournerait à la table quand nos amis, nos partenaires canadiens ne s'entendent pas entre eux. Cela veut dire qu'il y a un risque sérieux d'impasse, dit-il. Et s'il y a une autre impasse, je ne crois pas que ce sera bénéfique pour le Canada. »

M. Bourassa constate en revanche qu'Ottawa et les provinces ont accepté de respecter le calendrier du Québec et y voit un signe de bonne volonté en vue d'un accord. Il se félicite cependant que son gouverne-

ment ait eu la bonne idée d'amender la Loi sur les consultations populaires (par un projet de loi à l'étude à l'Assemblée nationale) pour raccourcir la campagne référendaire et ainsi reporter au 9 septembre au lieu du 4 août la date ultime pour présenter un projet de question au référendum prévu pour octobre. Cela laisse autant de temps pour la négociation.

Le premier ministre a estimé que le délai (jusqu'au 9 juin) que se sont donné les provinces avant de reprendre leurs discussions était « justifié ». Cela permettra aux provinces « d'examiner plus à fond les implications juridiques » de chacune de ces propositions.

À cet égard, M. Bourassa rappelle que le Québec devra faire la même chose, notamment en ce qui concerne les dispositions concernant l'application du droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale.

L'accord intervenu à Toronto (dont aucun texte n'a été rendu pu-

blic jusqu'à présent) prévoirait que les communautés autochtones pourraient invoquer devant les tribunaux leur droit à l'autonomie gouvernementale si, après trois ans de discussions infructueuses avec les gouvernements concernés, il n'ont abouti à aucune entente.

M. Bourassa fait remarquer que « dans le cas de l'accord du lac Meech, il y avait possibilité de faire référence aux tribunaux également. Il reste à voir dans quel contexte cela peut se faire. » Il ajoute que l'Assemblée nationale a déjà reconnu, par résolution en 1985, les nations autochtones comme des nations distinctes : « Il reste à voir, dit-il, les implications juridiques d'une telle reconnaissance par l'Assemblée nationale. »

En janvier dernier, le ministre Gil Rémillard avait déclaré que le Québec n'accepterait pas que les tribunaux puissent déterminer la nature et les modalités d'application du

Vol page A-4: Bourassa

## Losique ne sera plus seul maître du FFM

### EXCLUSIF

Nathalie Petrowski

SERGE LOSIQUE, le directeur controversé du Festival des films du monde de Montréal, est acculé au pied du mur. S'il n'accepte pas de changer son conseil d'administration, de scinder son poste tout-puissant en deux et de s'adjoindre un directeur administratif, s'il refuse d'adopter une politique de transparence en matière de gestion et de mettre sur pied un véritable comité de sélection pour sa programmation, bref s'il s'entête à être le seul maître à bord, le directeur pourrait précipiter la faillite et la fermeture de son festival d'ici deux ans.

C'est ce qui ressort de l'étude commandée par les gouvernements de Québec et d'Ottawa au Groupe Secor en février dernier, rapport qui sera rendu public en fin d'après-midi à Québec aujourd'hui et dont LE DEVOIR a obtenu un exemplaire.

Rappelons que le 16 février dernier, le Groupe Secor avait reçu le mandat du ministre des Affaires culturelles du Québec, du Bureau fédéral de développement régional et du ministère des Communications du Canada d'effectuer une analyse en profondeur des structures mêmes du festival suite à une demande d'augmentation de subventions de la direction du festival et à des rumeurs de mauvaise gestion et de déficits accumulés.

L'étude qui en résulte est un do-



cument de 200 pages au diagnostic sévère de l'aveu même de ses auteurs. Le FFM se trouve aujourd'hui face à un déficit accumulé de 1,1 million, un niveau qui n'est plus « supportable », estiment les auteurs. Depuis le début de l'année 1992, la Société du festival fait face à des problèmes sérieux de liquidités avec un niveau élevé d'emprunt bancaire et de comptes à payer, une situation qui augure des lendemains incertains pour un festival qui s'avère avec le

Vol page A-4: Losique

## Les Danois rejettent le traité de Maastricht

COPENHAGUE (Reuter) — Contre toute attente, les Danois ont rejeté hier la ratification du traité de Maastricht sur l'union politique et économique européenne, en croisant les premières estimations.

« Il semble que nous allons vers une victoire du non », a déclaré le premier ministre danois Poul Schlüter à la télévision.

« Nous devons interpréter cela comme la volonté du peuple et évaluer la situation dans son ensemble », a-t-il ajouté.

Selon les estimations établies à partir de 2,8 % des suffrages, 54,8 % des Danois ont voté contre la ratification et seulement 45,2 % ont répondu « oui ».

Le choix des Danois, qui va à l'encontre de la position de la majorité des personnalités politiques et des milieux d'affaires, plonge le pays dans l'incertitude.

Poul Schlüter a estimé qu'il n'était pas réaliste de penser que le Danemark pouvait renégocier certai-

nes clauses du traité de Maastricht, comme l'affirment les opposants au traité.

Les onze autres pays de la Communauté pourront appliquer les dispositions du traité sans la participation du Danemark, a-t-il dit.

« Une réunion entre le gouvernement et les partis pro-Maastricht aura lieu aujourd'hui. Nous examinerons en profondeur la situation et la manière dont nous pouvons défendre au mieux les intérêts du Danemark sur la base d'un 'non' malheureux », a déclaré le premier ministre.

« J'en crains les conséquences, mais nous devons voir ce que l'avenir nous réserve. L'économie danoise est forte, nous devons nous assurer qu'elle restera forte. »

Les partisans du traité de Maastricht avaient déclaré que son rejet plongerait le Danemark dans l'isolement, alors que le reste de l'Europe avance sur la voie de l'unification.

Vol page A-4: Les Danois



Des enfants de la rue de Rio marquaient hier à leur façon l'inauguration du Forum global des ONG du monde en protestant contre l'assassinat des leurs : 8069 d'entre eux sont tombés sous les balles et les coups de couteau en 1990 tel que le dit leur navrante affiche. Rio, qui comptait 67 750 habitants en 1800 et 2 millions en 1931, est devenue une mégapole de 14 millions de personnes où des clans et des gangs dirigent des quartiers entiers de la ville. Il y aurait entre 1,5 et 3 millions d'enfants abandonnés ou vivant littéralement de la rue et de ses rapines, de petits commerces et des fruits de la prostitution. Les bandes de jeunes armés s'entre-tuent quand ce ne sont pas les escadrons de la mort, créés par des policiers en 1968 pour lutter contre le « laisser-aller » et qui passent à la mitraillette les petits écumiers des favelas et des artères touristiques.

PHOTO AP



## La Norvège convie Rio au 21e siècle

Louis-Gilles Francoeur

LE PREMIER ministre de Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, a inauguré hier le Forum global de Rio par un appel aux forces sociales et environnementales des organismes non gouvernementaux pour qu'ils basent toutes leurs réformes sur l'éducation et la participation du public aux choix de société.

Celle qui présidait la commission de l'ONU sur l'environnement, dont le rapport en 1987 allait lancer le Sommet de la Terre qui s'ouvre ce matin à Rio, a choisi d'inaugurer personnellement la conférence des groupes environnementaux et sociaux qui vont, au cours des 15 prochains jours, mettre au point leurs propres projets de convention et de traités en vue d'encadrer le développement économique par les impératifs de la conservation des écosystèmes au cours du 21e siècle.

Mme Brundtland, qui n'hésitait pas récemment à déclarer que le

Vol page A-4: La Norvège

## Le Canada se met à son tour sur la piste de l'énigmatique code génétique humain

Isabelle Paré

LE CANADA vient de se joindre au clan des pays qui tentent de décoder d'ici 15 ans le bagage génétique de l'être humain, et versera 22 millions \$ à ce projet considéré comme l'une des plus importantes aventures scientifiques du XXIe siècle.

Appelée « Projet du Génome humain », cette méga-recherche, née aux États-Unis au milieu des années 1980, a pour but de coordonner les efforts des scientifiques du monde entier afin de « cartographier » l'ensemble du patrimoine génétique humain.

L'entreprise suppose le repérage des 50 000 à 100 000 gènes que recèlent les 23 paires de chromosomes humains. À l'heure actuelle, environ 1400 de ces gènes ont été localisés sur les chromosomes.

La participation canadienne au projet Génome humain, réclamée

depuis des lustres par les généticiens d'ici, a été annoncée hier à Montréal par le ministre des Sciences, William C. Winegard, à l'occasion de la Conférence internationale sur les bio-

technologies industrielles qui se tient présentement dans la métropole. En fait, quelque 12 millions \$ sortiront des poches du gouvernement fédéral et l'Institut national du cancer du Ca-

nada et le Conseil de recherches médicales fourniront chacun cinq millions \$.

Si cette enveloppe de 22 millions \$ étalée sur cinq ans n'est rien face aux 100 millions \$ investis dans le projet Génome humain par les États-Unis, cela est déjà plus que ne l'espéraient plusieurs chercheurs. Le Dr Ronald Worton, découvreur du gène responsable de la dystrophie musculaire, tiendra les rênes du comité gestionnaire du programme canadien sur le génome humain.

« Le Canada possède plusieurs des meilleurs généticiens au monde mais aucune somme n'était disponible pour ce méga-projet. Maintenant, nous allons pouvoir orienter nos recherches autrement », a expliqué hier le Dr Worton, de l'Hôpital pour enfants de l'Ontario.

Financé en bonne partie par des dons et des fonds de recherches, le

Vol page A-4: Le Canada

## Un vaccin contraceptif

D'après Canadian Press

Un vaccin de longue durée qui mettra les femmes à l'abri d'une grossesse non désirée sans bouleverser leur cycle menstruel sera probablement au point dans le courant de la décennie 1990, a prédit hier un participant à la conférence internationale sur les biotechnologies industrielles qui se tient actuellement à Montréal.

Dans les années 1970, l'immunologie reproductive était un rêve. Il y a maintenant deux journaux, une as-

sociation (professionnelle) et de nombreux laboratoires qui travaillent là-dessus », a affirmé en conférence de presse le directeur de l'Institut national indien d'immunologie, M. Gursaran Parshad Talwar.

L'Inde vient immédiatement après la Chine en tête des pays les plus peuplés du monde, et de tous les laboratoires de recherche qui s'efforcent d'élaborer un vaccin contraceptif, M. Talwar affirme que son

Vol page A-4: Vaccin

CAHIER  
SPÉCIAL

# FRANCOPHONIE CANADIENNE

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 5 juin 1992

PARUTION  
le 13 juin  
DANS  
LE DEVOIR

Les communautés francophones et acadienne du Canada vivent un moment critique de leur histoire alors que le Canada anglais et le Québec tentent de redéfinir leurs liens constitutionnels. LE DEVOIR propose une réflexion en profondeur sur l'avenir de ces communautés.

Dans un cahier spécial à paraître le 13 juin, nous examinerons les progrès réalisés ces dernières décennies par ces communautés. Nous analyserons le contexte politique dans lequel elles évoluent et nous discuterons des défis qui les attendent. Nous ferons le point sur les relations qu'elles entretiennent avec les gouvernements, ceux de leurs provinces, le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois. Enfin, nous amorcerons une réflexion sur les relations entre francophones du Québec et francophones des autres provinces canadiennes.

À noter: ce cahier, tiré à 220,000 exemplaires sera distribué à travers le réseau des hebdomadaires francophones hors-Québec.

# Bourassa accuse Morin d'avoir commis «une faute d'une gravité exceptionnelle»

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE PREMIER ministre Robert Bourassa choisit le moment où M. Claude Morin reprend la plume en faveur de la souveraineté du Québec pour mettre fin à son mutisme et condamner sans équivoque l'ancien ministre péquiste pour ses liens avec la GRC dans les années 1970.

Un mois après que la désormais fameuse « Affaire Morin » eut éclaté, M. Bourassa accuse M. Morin d'avoir commis « une faute d'une gravité exceptionnelle » en se prêtant au rôle d'informateur auprès des services de renseignements de la Gendarmerie royale du Canada, de 1975 à 1977.

M. Bourassa lui reproche notamment d'avoir accepté « l'argent impur » de la police fédérale. Une porte-parole du premier ministre précise toutefois qu'aux yeux de M. Bourassa, « cela aurait été aussi grave s'il avait collaboré avec la GRC même sans rémunération ».

M. Bourassa a émis ces avis hier à l'Assemblée nationale au détour d'une question de l'opposition.

Il récidivera, ce soir, au cours d'une entrevue avec l'animateur Jean-Luc Mongrain diffusée à 19 h 30 dans le cadre de l'émission *L'Heure Juste* au réseau TVA. L'entrevue a été enregistrée vendredi. Dans un communiqué publié hier, TVA avise que M. Bourassa commentera cette « troublante » affaire.

Rappelons que M. Morin a toujours soutenu n'avoir fait que son devoir en acceptant de collaborer avec la GRC dans le but de démasquer les

stratégies fédérales destinées à contrer le mouvement souverainiste au Québec. Il affirme n'avoir jamais communiqué la moindre information sensible aux fédéraux.

Selon plusieurs sources, l'ancien premier ministre M. René Lévesque avait réproché le geste de M. Morin et lui avait demandé de démissionner en 1981, sans toutefois mettre en doute la loyauté de son ministre envers le Québec.

Jusqu'à présent, le premier ministre s'était contenté de faire quelques allusions publiquement à l'affaire, s'amusant de l'embarras qu'elle avait provoqué au Parti québécois. Le 13 mai, il s'était borné à dire que « en autant que j'étais concerné, quand j'étais premier ministre (au début des années 1970) je n'avais eu aucune indication qu'il y avait de l'espionnage quand M. Morin travaillait pour moi », comme sous-ministre aux Affaires intergouvernementales.

Hier, le premier ministre a profité d'une question du PQ en Chambre sur le dossier constitutionnel pour faire tomber son jugement et accuser le Parti québécois d'avoir « passé l'éponge sur une faute d'une gravité exceptionnelle » après que des députés péquistes eurent réclamé l'expulsion de M. Morin du parti ou le remboursement de « l'argent impur » reçu par M. Morin en échange de ses services.

Durant le conseil national du PQ en fin de semaine, le chef Jacques Parizeau a demandé aux militants péquistes d'oublier cette affaire.

« Pour des règlements de compte sur des affaires de 15 ou 16 ans, on serait mieux de repasser », a-t-il déclaré à

l'ouverture des assises.

M. Bourassa fit d'abord hier une allusion au texte publié par M. Morin dans divers médias, rappelant qu'il avait été le conseiller constitutionnel du gouvernement du Parti québécois. Il laissa entendre que le PQ « n'avait pas changé de conseiller », sans doute pour bien associer le nom de celui qu'il était sur le point de pourfendre au parti dirigé par Jacques Parizeau.

Dans ce texte, M. Morin affirme que l'objectif de la ronde Canada est de « bloquer l'avenir du Québec ». Il soutient que « l'opération ne consistera pas à ajouter des articles à la constitution mais bien à obtenir l'adhésion du Québec à un *package deal* qui s'inspirera de règles du jeu qu'il a toujours combattues. Souscrivant aux offres, il passerait en plus l'éponge sur l'isolement dont il a été victime en novembre 1981 ».

L'ancien ministre écrit qu'en acceptant ces offres, « le Québec proclamerait pour la première fois de son histoire qu'il rentre dans le rang et que, reniant ses démarches antérieures, il se satisfait désormais d'un statut de province comme les autres et admet que les Québécois ne forment après tout qu'une grosse minorité ethnique ». En écrivant ces lignes, M. Morin s'en prend à la stratégie fédérale, bien sûr, mais à la stratégie de M. Bourassa qui évoque la possibilité que le référendum prévu pour octobre porte sur ces offres et non sur la souveraineté.

Si M. Bourassa voulait ennuyer le Parti québécois hier, il a misé juste. Le chef Jacques Parizeau était visiblement furieux. Le leader péquiste

en Chambre, M. Guy Chevrette, a traité son vis-à-vis Michel Pagé de « ti-coune » et accusé M. Bourassa d'être « indigne de son poste »; le péquiste Jacques Brassard a demandé à M. Bourassa de cesser de faire le « clown » (il dut retirer ses paroles), réclamant une réponse « sérieuse » à sa question qui portait spécifiquement sur les accords intervenus à Toronto sur le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale.

Ce n'est pas la première fois que M. Bourassa réprimande M. Morin. Lorsque ce dernier fit paraître l'autonomie dernier livre sur les cinq premiers ministres qu'il a côtoyés (de Jean Lesage à René Lévesque), M. Bourassa avait qualifié le chapitre le concernant de « potins et ouï-dire » d'un « conseiller éphémère ».

« J'ai été premier ministre pendant 12 ans alors qu'il a été sous-ministre dans mon gouvernement pendant un an. Claude Morin passe son temps à parler et à écrire comme s'il avait été mon principal conseiller », avait-il déclaré.

Dans ce livre (*Mes premiers ministres*), un best-seller, M. Morin affirme que M. Bourassa s'est livré en 1971, lors des négociations constitutionnelles de Victoria, à « un double jeu », adoptant publiquement une attitude et défendant une position différente à huis clos.

En fait, M. Bourassa est le seul des cinq premiers ministres dont il trace un portrait, qui paraît antipathique. Alors qu'il trouve des qualités aux autres, il n'a que des défauts pour l'actuel premier ministre.

# Un sondage montre une ouverture des gens d'affaires anglais à l'indépendance

Maurice Girard

de la Presse Canadienne

HULL — Le mouvement Souveraineté Québec a rendu public hier un sondage qui montre une certaine ouverture du milieu des affaires du Canada anglais face à l'indépendance mais qui soulève des questions sur les répercussions économiques auxquelles ses porte-parole ne fournissent pas pour l'instant de réponse.

Si 79,4 % des personnes interrogées entendent maintenir leurs relations d'affaires avec un Québec hors confédération, un pourcentage plus faible de 52,9 % n'envisagent pas de mettre un terme à leurs achats au Québec. Mais plus du quart (27,8 %) y penseront à deux fois avant de s'approvisionner auprès du nouvel État souverain et prédisent une baisse.

Hier, le président du mouvement, M. Jean Campeau, n'était pas en mesure d'évaluer les répercussions économiques de cette chute des achats du Canada anglais, qui reste le plus important partenaire commercial de la province.

« On ne connaît pas l'ampleur » que ce changement d'attitude pourrait avoir, a-t-il déclaré en conférence de presse, tant en terme de manque à gagner global en milliards de dollars pour l'économie que son incidence sur l'emploi. Une telle baisse pourrait-elle accentuer une crise économique, faire grimper le chômage ou empêcher une reprise ? « C'est une question qu'il faudrait se poser », convient M. Campeau.

Toutefois, ajoute l'ex-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, « les gens d'affaires en général sont contre (le changement), mais quand ça arrive, c'est le groupe de personnes qui s'ajuste le plus rapidement ».

Effectué du 1er au 12 mai auprès de 554 dirigeants d'entreprises du Canada anglais par la maison montréalaise Léger et Léger, le sondage n'a obtenu qu'un taux de réponse de 54 %, ce qui confère à l'enquête d'opinion une marge d'erreur inhabituellement élevée de sept points, 19 fois sur 20.

Les deux tiers des entreprises, dont le chiffre d'affaires varie de

500 000 \$ à 10 millions \$, ont leur siège social en Ontario. Et 35,9 % s'objecteraient à la création d'une banque centrale Canada-Québec.

Selon les enquêteurs, « plus les entreprises sont importantes moins elles se montrent craintives en rapport avec la souveraineté ». Données d'autant plus encourageantes pour les souverainistes que 55 % favorisent une monnaie commune et 71,8 % le maintien du traité de libre-échange. N'empêche que 89,4 % des hommes d'affaires du reste du pays « se disent contre l'accession du Québec à la souveraineté ».

M. Campeau croit cependant que le Québec se tirerait mieux d'affaires aux négociations internationales du GATT et même du Traité nord-américain de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis s'il agissait en solo. « Ce que je dis, c'est que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même », dit-il dans une métaphore inspirée d'une remarque de l'ancien ministre péquiste Rodrigue Biron : « Un coffre d'outils, ça ne se partage pas », dit-il.

Devant la presse de l'Outaouais québécois le coprésident de la commission Bélanger-Campeau entreprenait à Hull une tournée du Québec pour recruter de nouvelles adhésions chez un membership qui demeure toujours discret. Selon M. Campeau, les hommes d'affaires souverainistes ne sont pas « des peureux » mais dans une conjoncture qui les rend dépendants des gouvernements fédéralistes en poste à Ottawa et à Québec, ils ne veulent pas que leurs entreprises fassent les frais de leur option constitutionnelle.

« Il y a un vide dans le monde des affaires, on veut le combler », dit M. Campeau, qui reste par ailleurs plutôt discret sur la vente de Steinberg à ses concurrents québécois.

Le chef de la direction de Steinberg, M. Michel Gaucher, n'a pas le défaut de ne pas être un « épicier » corporatif, c'est plutôt qu'il n'a pas été capable de vendre rapidement certains de ses actifs », dont les commerces Smitty's. « Tu peux toujours mieux finaliser (ces transactions). Nous (de la Caisse de dépôt et placement), on voulait le parc immobilier et on l'a eu », conclut M. Campeau.

# Le MQF voit dans les «machinations» du Canada anglais une tentative d'abattre la loi 101

Guy Taillefer

LE MOUVEMENT Québec Français (MQF) considère les « machinations » constitutionnelles auxquelles se livrent actuellement le Canada anglais et ses suppôts québécois comme une ultime tentative d'abattre la loi 101 et de « bilinguiser » le Québec.

Le seul Québec que tolérera la nouvelle constitution que sont en train de « concocter » Ottawa et les provinces anglophones, a soutenu hier le porte-parole du mouvement Guy Bouthillier, sera un « Québec bilinguisé ».

De ces machinations, constate le

MQF, qui tenait une conférence de presse au quartier général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le ministre de l'éducation Michel Pagé et le maire Jean Doré se font désespérément complices. D'abord M. Pagé, qui a poussé la complaisance jusqu'à aller faire miroiter à la minorité anglophone, le week-end dernier au 11e Congrès d'Alliance-Québec, et hier encore à l'Assemblée nationale, la perspective d'un accès élargi aux écoles anglophones pour les immigrants.

La position ministérielle, dit le MQF, qui regroupe dix organisations syndicales et nationalistes, illustre l'inconscience de M. Pagé au jeu du combat constitutionnel et sa

soumission aux visées anglophones. Visées qui ont pris la forme en janvier dernier du rapport Chambers, dans lequel il est suggéré que puissent réintégrer l'école anglaise les enfants immigrants « qui faisaient leurs études en anglais ou dont l'un des parents vient d'un pays où l'on parle anglais ».

La proposition fait bondir Mme Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) : « Que Mme Chambers, qui a vécu au Québec, se permette de commettre un tel rapport nous montre que les anglophones n'ont rien compris et ne veulent rien comprendre... Revenir au libre choix de la loi 63 ? Jamais... Never ! ».

Le MQF blâme en outre sévèrement le maire Doré pour avoir déclaré que Montréal était une ville bilingue. C'est s'attaquer à la raison d'être même de la loi 101, soutient le mouvement, puisque la loi a précisément été conçue pour défendre le français à Montréal — et dans l'Ou-

taouais.

« Non, déclare M. Bouthillier, Montréal n'est pas une ville bilingue. Bien au contraire, c'est la ville où le français est menacé par l'impérialisme de l'anglais. Oui, l'impérialisme, pour parler comme l'a fait courageusement Keith Spicer. C'est le lieu où les Québécois ont certes fait des gains à leur langue, mais où les jeux sont loin d'être faits, où les choses pourraient facilement basculer contre le français ».

C'est également contribuer à l'affaiblissement du français comme langue du travail et de l'économie, soutient le mouvement. « On touche là, a dit M. Bouthillier, ce terrain fondamental qui a fait si mal à notre langue au cours de l'histoire, et qui sera son tombeau si elle ne réussit pas à y planter fermement son drapeau ».

Les Québécois, prévient le MQF, auraient tort de penser que l'inclusion d'une clause de société distincte dans la nouvelle constitution préserverait leur identité nationale.

## CARRIERES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

### L'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP) DIRECTEUR GÉNÉRAL / DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'organisation:

Sous la direction d'activistes à faible revenu qui viennent de partout au Canada, l'ONAP donne aux Canadiens et aux Canadiennes économiquement faibles une voix sur des questions d'intérêt national.

Le défi:

Exercer efficacement le rôle de leader dans les activités menées afin de répondre aux exigences de secteurs très différents et de jongler avec une multitude de tâches, tout ceci dans un esprit de collaboration.

Le candidat ou la candidate:

La personne dont nous retiendrons la candidature sera bilingue. Elle sera engagée à poursuivre la justice sociale et économique et elle s'y connaîtra bien dans les domaines suivants: la politique sociale et économique, les relations avec les médias, l'art de bien parler en public, le lobbying, l'élaboration des mémoires, le développement communautaire et la gestion des ressources financières et humaines.

Date d'entrée en fonction: Août 1992

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et faire connaître vos attentes relatives au salaire avant le 19 juin, 1992, au Comité d'embauche de l'ONAP, 316-256, avenue King Edward, Ottawa, Ontario, K1N 7M1.

L'ONAP a une politique d'action positive à l'égard des personnes qui savent ce que c'est de vivre dans la pauvreté.

### RESPONSABLE DE LA FORMATION VENTE AUTOMOBILE

Notre client, un important fabricant et distributeur de véhicules automobiles, est à la recherche d'un responsable de la formation dans le secteur des ventes. La tâche du candidat choisi consistera à communiquer au personnel de vente et du service à la clientèle, les principaux caractéristiques et avantages rattachés à la gamme de camions et de voitures de l'entreprise.

Le candidat aura d'excellentes compétences en matière de présentation et saura motiver les gens auxquels il s'adresse. Il doit aussi s'intéresser au secteur automobile et posséder de l'expérience dans les ventes. Le candidat doit être parfaitement bilingue. Il sera souvent appelé à se déplacer pour son travail.

Le poste offre une grande autonomie ainsi que l'occasion de participer à un programme d'envergure nationale. En plus d'une rémunération très intéressante, le candidat retenu aura droit à des primes de rendement.

Veillez faire parvenir votre C.V. par la poste ou par télécopieur au plus tard le 16 juin 1992 à l'adresse suivante :



Suite 1203, 595, rue Bay Toronto (Ontario) M5G 2C2 À l'attention de D. O'Connor Télécopieur: (416) 581-1137

# Cherry ne se retirera pas durant l'enquête sur Oxfam

QUÉBEC (PC-LE DEVOIR) — Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, estime que l'intégrité de son ministre du Travail, Normand Cherry, « ne pourrait être mise en cause ni directement, ni indirectement » par le scandale qui a secoué récemment le groupe Oxfam.

Interrogé par la députée péquiste de Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, M. Bourassa a admis que M. Cherry en avait discuté avec ses adjoints du bureau du premier ministre mais qu'« aucun fait ne peut justifier que le ministre du Travail doive se retirer ».

Mme Harel a rappelé que la nouvelle direction d'Oxfam-Québec avait transmis aux forces policières un dossier indiquant que la précédente administration avait eu « une gestion pour le moins douteuse » des fonds publics confiés à l'organisme.

« Une des fondations qui fait l'objet de l'enquête policière était présidée à l'époque par M. Cherry », a dit Mme Harel en demandant au premier ministre si le ministre du Travail entendait demeurer en fonction pendant la durée de l'enquête policière, comme l'avait fait en 1985 le ministre fédéral Marcel Masse, qui a

recupéré son poste après que l'enquête policière l'eut blanchi.

M. Bourassa a rétorqué que ses adjoints « ont vérifié les faits et que selon ces faits, la question n'est pas justifiée ».

Par ailleurs, un ancien membre du conseil d'administration d'Oxfam-Québec, M. François Mizoguchi, mis en cause dans le rapport des vérificateurs Ernst & Young (LE DEVOIR du 23 mai) selon lequel il aurait omis de rembourser 9000 \$ pour achat d'équipement informatique, demande dans une lettre au nouveau président du conseil, Jean-Pierre Charbonneau, une « correction des faits ».

M. Mizoguchi affirme que c'est Mme Jeanne Bourque, employée d'Oxfam, qui « a acquitté le montant réclamé le 20 mai par Oxfam-Québec ». M. Mizoguchi dit de plus avoir investi bénévolement plus de 200 heures en siégeant à des comités d'orientation, tandis que sa firme (BMA Marketing) a réalisé en 1990 un sondage postal auprès de 2000 donateurs d'Oxfam, étude qui a été facturée 3000 \$ à Oxfam, alors qu'une telle étude aurait pu valoir « sur le marché » entre 16 et 20 000 \$.

# Québec investira 3,7 millions \$ dans un programme d'aide à la coopération scientifique

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Science et des Affaires internationales se sont associés afin de verser une subvention de 3,7 millions \$ sur trois ans dans un programme d'aide à la coopération scientifique.

C'est le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds-FCAR) qui administrera la subvention gouvernementale destinée à encourager la coopération internationale et à renforcer le potentiel scientifique et technologique québécois.

Les secteurs qui seront favorisés sont les biotechnologies, les nouveaux matériaux, les technologies de l'information, la recherche spatiale, l'environnement et l'évaluation sociale du développement scientifique

et technologique.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, a souligné, lors de l'annonce du projet, hier, que le programme mettra l'accent sur « l'établissement de partenariats et la recherche d'effets multiplicateurs ».

« Les projets retenus, a-t-elle dit, devront présenter un caractère structurant et devront s'organiser autour de thématiques communes pouvant conduire éventuellement à la constitution de réseaux de recherche ».

Ils devront aussi s'inscrire « dans une approche intégrée » ayant des objectifs d'avancement des connaissances, de formation et de diffusion « soit par des canaux classiques de la publication savante, soit par des mécanismes de transferts vers des partenaires industriels ».

Les étudiants de niveau universi-

taire désireux de se perfectionner à l'étranger et dont les projets auront été retenus par le Fonds-FCAR recevront une subvention annuelle de 15 000 \$ renouvelable, alors que les groupes pourront obtenir un montant de 50 000 \$.

De son côté, le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, a expliqué l'importance pour les chercheurs de s'ouvrir sur le monde.

« S'il reste vrai que chacun de nous exerce l'essentiel de ses responsabilités et agit de façon locale, a-t-il précisé, à peu près personne ne peut agir de façon efficace sans situer son action dans un contexte beaucoup plus large ».

Pour l'année 1992-1993, le fonds, dont le budget annuel est d'environ 50 millions \$, recevra un montant additionnel de 650 000 \$, dont 400 000 \$ seront consacrés à la réalisation de projets de coopération scientifique

et 250 000 \$ à la formation de chercheurs.

Seuls les groupes de recherche identifiés par les administrateurs du Fonds-FCAR pourront présenter une demande et un chercheur ne pourra participer qu'à une seule demande de subvention dans le cadre du programme.

Les projets de coopération proposés doivent s'étaler sur une période de trois ans. Par ailleurs, seuls les étudiants de deuxième et troisième cycles liés aux projets de coopération scientifique internationale et encadrés par un membre d'un groupe de recherche financé dans le cadre du soutien à la coopération internationale, peuvent s'inscrire au programme.

Au moment d'effectuer leur stage, les candidats doivent être inscrits à plein temps à un programme universitaire de maîtrise ou de doctorat.

Cette formule s'apparente à la so-

# Pagé dit vouloir avant tout franciser les enfants des immigrants

Michel Venne

de notre bureau de Québec

DES IMMIGRANTS peuvent fort bien apprendre le français à l'école anglaise, croit le ministre de l'Éducation M. Michel Pagé. L'objectif de la loi 101 n'est pas que les enfants d'immigrants soient assis dans une classe d'école française, dit-il, mais qu'ils soient francisés.

Le ministre réitérait, hier, son intention de donner suite à une recommandation du rapport Chambers en faveur d'un accès plus grand des immigrants à l'école anglaise.

M. Pagé a expliqué aux journalistes que son ministère évalue actuellement « différentes hypothèses qui pourraient élargir un tant soit peu l'accès des immigrants, ou de certains groupes d'immigrants dépen-

damment de leur langue d'origine, à l'école anglaise au Québec ».

Le rapport du comité Chambers, formé pour étudier l'avenir du réseau scolaire anglophone, propose d'ouvrir le réseau à tous les enfants qui font leurs études en anglais ou dont l'un des parents est originaire d'un pays anglophone du monde.

Le ministre précise que « chacune des hypothèses sous-tend cependant un renforcement de l'enseignement du français dans le réseau scolaire d'expression anglaise ». Il ajoute que « l'objectif de la loi 101 vise non seulement que les enfants d'immigrants soient présents dans une école française, mais ce qui est plus fondamentalement, que les immigrants soient francisés, qu'ils parlent français. Pas qu'ils soient assis nécessairement dans une classe. »

La francisation, poursuit-il, peut se faire de diverses manières, par des classes d'immersion par exemple, dont le succès est probant selon lui, citant le cas d'un jeune arabe avec qui il a conversé ce week-end. Arrivé il y a deux ans sans aucune connaissance du français, il le parle et l'écrit aujourd'hui couramment.

M. Pagé promet que son initiative ne sera pas isolée et sera intégrée à un processus auquel le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration sera associé.

La titulaire de ce ministère, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a d'ailleurs émis des réserves hier face à ce projet de son collègue d'ouvrir davantage l'école anglaise aux immigrants. « Depuis plusieurs années, dit-elle, nous déployons beaucoup d'efforts pour informer les candidats à l'immigration du caractère fran-

çais du Québec et de l'importance pour les immigrants, aussi bien pour ceux qui parlent anglais, d'apprendre notre langue commune. »

« Il faut se demander si c'est le moment opportun d'atténuer ce message, ajoute-t-elle. Si mon collègue décide d'aborder ce sujet au conseil des ministres, à ce moment-là je lui ferai valoir les points qui militent en faveur d'un Québec francophone. »

M. Pagé a demandé devant les journalistes de ne pas « fouler avec le pied une démarche aussi fondamentale » que la sienne avant qu'elle ne soit amorcée. Il promet de faire réaliser par son ministère toutes les études pertinentes et de rendre publics tous les chiffres. Il consultera sa collègue de l'Immigration et le responsable de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan, avant de formuler recommandation

au conseil des ministres, au plus tôt l'automne prochain, pas avant la date prévue du référendum.

Il convient que c'est un sujet « sensible » mais déplore que l'on veuille le mettre sous le tapis.

« Il est question de l'avenir d'une communauté », dit-il, la communauté anglophone. « J'ai la conviction que la très grande majorité des Québécois et ce, quelle que soit notre décision sur l'avenir constitutionnel, comptent sur une communauté d'expression anglaise dynamique, confiante et contributive pour bâtir le Québec de demain. »

Il estime être légitimé de se pencher sur le problème quand il constate une chute de plus de 50 % de la clientèle du secteur anglais en 15 ans, les inscriptions ayant passé de 236 000 à 109 000 élèves durant cette

période. M. Pagé dit que plus de 60 % des écoles anglaises au Québec fonctionnent avec moins de 200 élèves et qu'il devient difficile avec un nombre réduit d'assurer une qualité de service.

En Chambre, la porte-parole péquiste en matière linguistique Mme Jeanne Blackburn a accusé le ministre « d'entretenir des illusions dans la communauté anglophone ». Elle reproche au ministre notamment de faire croire qu'en réglant le problème du réseau scolaire, on pourra régler celui de l'exode des jeunes cerveaux anglophones. Elle fait remarquer également que l'accès plus facile à l'école anglaise aux immigrants surtout concentrés à Montréal, n'aidera en rien les petites écoles de campagne qui sont en difficulté.



PHOTO JACQUES GRENIER

## La nature propre de l'eau

Jusqu'au 6 juin se tient l'exposition « L'eau, une nature propre » au Complexe Desjardins. Les différents kiosques rappellent l'importance de l'eau et de son utilisation rationnelle. Avec en toile de fond un système d'aqueduc géant, les panneaux explicatifs révèlent des statistiques étonnantes sur l'effet de la pollution sur le fleuve Saint-Laurent, sur les maladies causées par une mauvaise qualité de l'eau, sur la rareté de l'eau dans les pays du tiers monde comparativement au gaspillage éhonté dans les pays riches.

## Les statistiques d'Ottawa ne seraient plus aussi fiables

Manon Cornellier

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les restrictions budgétaires imposées à Statistique Canada au fil des ans ont un impact certain sur la capacité qu'a le gouvernement de juger de la qualité de ses politiques dans différents domaines.

C'est ce qui ressort du témoignage du statisticien en chef du Canada Ivan Fellegi hier devant le comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Invité à expliquer les coupures effectuées cette année à la section de la statistique des sciences et de la technologie, M. Fellegi a indiqué que cette dernière n'était pas la seule à avoir vu ses activités réduites.

Ainsi, pendant plusieurs années, l'enquête annuelle sur la santé au Canada a été interrompue. Elle fut reprise il y a deux ans. « Ce qui signifie que nous connaissons peu de choses sur les résultats du système au Canada pendant un certain nombre d'années », a-t-il déclaré aux députés étonnés.

Ils ont été tout aussi surpris d'apprendre que Statistique Canada ne publiait plus d'information sur les postes vacants et ne publiait qu'aux deux ans les données sur les intrants et la production du secteur manufacturier. Le secteur de la construction est soumis aux mêmes restrictions.

Dans le domaine des sciences et de la technologie, le budget a été coupé du tiers en avril. Par conséquent, l'agence fédérale a décidé de ne tenir ses deux grandes enquêtes annuelles qu'à tous les deux ans. Les statistiques sur la recherche et le développement industriels paraissent donc en alternance avec celles sur les activités scientifiques fédérales.

L'année où n'aura pas lieu l'enquête habituelle, Stat-Can ne publiera qu'un estimé des dépenses en R-D effectuées par les 100 industries les plus performantes dans le domaine, données qui pourront être corrigées l'année suivante.

Le député libéral David Berger a critiqué cette solution car, comme l'a reconnu le statisticien en chef, cela voudra dire qu'il y aura un délai de près de 20 mois entre les estimés et la publication des données corrigées.

Le député néo-démocrate Howard

McCurdy s'est pour sa part inquiété de l'impact de l'ensemble des coupures sur la capacité du gouvernement d'évaluer ses politiques.

« Ce qui me renverse, c'est que nous sommes au beau milieu d'une récession, qu'on parle de changements structurels à apporter à notre économie et que si nous voulons des données détaillées et non des estimés sur les dépenses industrielles ou fédérales en R-D, la situation dans le secteur manufacturier, les postes vacants au Canada, on devra compter sur des informations moins solides », a lancé le député.

M. Fellegi a reconnu que les coupures des dernières années avaient eu « un impact sur les détails et la disponibilité de certaines données » et que ces données étaient nécessaires pour l'évaluation et l'élaboration des politiques. « Est-ce que le système statistique serait plus utile pour ses utilisateurs s'il avait plus de ressources ? a demandé M. Fellegi. La réponse est oui. »

Avant que les questions des députés commencent, M. Fellegi s'était fait pourtant encourageant. « Je peux vous assurer que même après les coupures envisagées, notre performance va être au moins aussi bonne que celle de nos plus importants concurrents », a-t-il dit.

Il a aussi expliqué qu'il prévoyait rééquilibrer le programme de la statistique des sciences et de la technologie en y ajoutant deux et, si possible, trois éléments innovateurs importants.

Il compte, en recouvrant les coûts auprès d'autres ministères et administrations provinciales, mener deux nouvelles enquêtes cette année. Une porterait sur les techniques de pointe pour les industries manufacturières, les industries minières et certains services et au rythme auquel cela se produit.

La seconde enquête porterait sur l'innovation technologique, où elle a lieu, son coût, son impact sur le processus et les produits manufacturiers.

« Finalement, si les commanditaires sont capables de la financer, nous comptons mener une enquête sur comment les entreprises acquièrent, protègent et disséminent l'information sur le capital intellectuel », a-t-il ajouté.

## La Société de l'assurance automobile a réalisé un surplus de 311 millions en 91

Frédéric Tremblay

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a réalisé en 1991 un surplus de 301 millions \$, soit une augmentation de 35 % par rapport à l'année précédente.

La SAAQ, qui est devenue au cours des dernières années une source importante de revenus pour le fonds consolidé du gouvernement du Québec, a pu réaliser cet excédent principalement en limitant le versement alloué à sa réserve actuarielle, c'est-à-dire l'ensemble des sommes économisées par la société d'État pour faire face aux réclamations futures des accidentés de la route.

La SAAQ a pu ainsi épargner 237 millions \$.

L'amélioration du bilan routier au Québec et la réduction du temps d'incapacité des automobilistes blessés

dans des accidents ont permis à la SAAQ de diminuer en 1991 le niveau de sa contribution à sa réserve actuarielle.

La somme de 237 millions \$ a plutôt servi à enrichir la réserve de stabilisation de la SAAQ, qui s'élevait à la fin de 1991 à 1,4 milliard \$.

Toutefois, le ministre des Finances Gérard D. Levesque a déjà annoncé dans son dernier budget, déposé il y a deux semaines, que cette réserve serait amputée de 275 millions \$.

Cette somme sera allouée au fonds consolidé de la province.

D'autre part, les revenus de placement de la SAAQ ont grimpé de 34 millions \$ l'an dernier, ce qui a permis de compenser largement la diminution des recettes de la société d'État au chapitre des immatriculations.

La SAAQ avait touché 367 millions \$ pour les frais d'immatriculation en 1990, soit 3 millions \$ de plus

qu'en 1991.

La SAAQ a pu réaliser de bonnes affaires en 1991, et cela même si elle a dû puiser davantage dans ses coffres pour indemniser les conducteurs accidentés.

Ces paiements ont fait un bond de 6,9 % par rapport à 1990, pour atteindre 432 millions \$.

Le rapport déposé par la SAAQ indique que cet accroissement « s'explique principalement par l'augmentation du revenu moyen des travailleurs, par la revalorisation du revenu maximum assurable et par l'indexation des rentes actives ».

D'autre part, le rapport d'activités de la SAAQ permet d'apprendre que le nombre de véhicules en circulation sur les routes du Québec a augmenté de tout près de 2 % de 1990 à 1991, soit de 76 878, pour porter le total à 4 041 617.

L'accroissement du nombre de véhicules tout terrain (22 %) et de camions légers de promenade (9 %)

explique en bonne partie cette augmentation de la quantité de véhicules sur les routes de la province.

Par ailleurs, le nombre de titulaires de permis de conduire au Québec s'est maintenu à peu près au même niveau en 1991 que l'année précédente, soit à un peu plus de 4 millions.

Enfin, la SAAQ a suspendu pas moins de 183 000 permis de conduire l'an passé pour défaut de paiement de contraventions, soit 72 000 de plus qu'en 1990.

Cette importante hausse s'explique par les modifications apportées l'an passé par la Ville de Montréal à sa charte constitutive, ce qui a permis l'application sur son territoire des nouvelles dispositions de la Loi sur l'assurance automobile ayant trait à la suspension des permis de conduire pour non-paiement des amendes.

Ces nouvelles mesures sont maintenant appliquées presque partout ailleurs au Québec.

## Le président de la CECM touche 14 000 \$ pour ses dépenses diverses

Caroline Montpetit

LE PRÉSIDENT de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) reçoit annuellement un salaire de 42 000 \$, sur lesquels 14 000 \$ sont non imposables et couvrent les dépenses diverses reliées à cette fonction.

C'est ce qu'a déclaré l'ancien directeur général de la CECM, Laurent Portugais, au procès de l'ancienne présidente de la commission scolaire, Mme Denise Soucy-Brousseau.

Mme Soucy-Brousseau, qui siège toujours en tant que commissaire à la CECM, fait face à des accusations criminelles de fraude, de fabrication et d'usage de faux devant le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, relativement à une facture de 390 \$ soumise au comité exécutif de la CECM, et couvrant présumément les frais d'un souper au restaurant Le Castillon pris le 1er février avec le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé.

Le procureur de la Couronne, Me Randall Richmond, poursuivait hier les interrogatoires d'une dizaine de témoins dans cette affaire, au Palais de justice de Montréal.

Dans une lettre déposée en preuve au tribunal, hier, le ministre Pagé a

par ailleurs fait savoir à la Cour qu'il n'avait dîné à Montréal avec Mme Soucy-Brousseau, ni le 4 janvier 1991, date réelle de l'émission de la facture, ni le 1er février 1991.

Pour sa part, le sergent-détective Gérard Bordeleau, de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), a présenté au tribunal un témoignage de Mme Soucy-Brousseau, selon lequel celle-ci aurait en fait partagé le repas de cette facture avec Mme Carmen Millette, l'organisatrice politique de son district électoral, à une date antérieure à celle inscrite sur la facture.

Selon M. Bordeleau, Mme Soucy-Brousseau aurait omis de soumettre le nom de Mme Millette, elle-même ancienne commissaire RSC, au comité exécutif, pour préserver l'anonymat de cette dernière.

Pour sa part, un autre commissaire de la CECM appelé à témoigner, M. Giovanni de Luca, a admis devant le tribunal avoir accepté de prêter son nom pour justifier une partie des dépenses de cette facture.

M. de Luca aurait été sollicité à cet effet par un autre commissaire de la CECM, M. Jean-Guy Deschamps.

M. de Luca a dit avoir accepté cette entente « pour le bien du parti » politique (RSC), auquel il appartient,

au même titre que Mme Soucy-Brousseau et M. Deschamps.

D'autre part, M. Portugais, qui a lui-même dénoncé cette facture au ministère de la Sécurité publique, a soutenu que cette facture présentée par Mme Soucy-Brousseau n'était pas admissible au comité exécutif, en vertu du décret ministériel régissant les dépenses des commissaires de la CECM.

Ce n'est que dans des « cas exceptionnels », a soutenu M. Portugais, que les présidents de commissions scolaires soumettent des factures de restaurant de cet ordre, et ils le font alors généralement avec l'assentiment préalable du comité exécutif.

Enfin, le procureur de la défense dans cette affaire, Me Jean-Claude Hébert, a longuement contre-interrogé la commissaire RSC Carmelle Landreville-Gadoury, relativement aux politiques de la commission scolaire en matière de remboursement de frais de voyages ou de factures diverses.

Me Hébert a insisté sur le fait que les politiques de remboursement de la CECM, « n'étaient pas claires », tout au moins avant que la plus grosse commission scolaire du Québec ne soit mise en tutelle, il y a quelques mois, par le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé.

## Un mouvement exige la refonte des programmes d'Emploi et Immigration

Jean Francoeur

BON AN, MAL AN, le gouvernement fédéral verse à des centaines de groupes populaires et communautaires québécois pas moins de 75 millions \$ pour le financement de projets axés sur le développement de l'employabilité, créant ainsi plus de 8000 emplois temporaires d'une durée moyenne de six mois.

« Une perte sèche » pour la population aussi bien que pour les participants, déclarait, hier, un regroupement de quelque 600 organismes bénévoles oeuvrant au Québec, lors d'une conférence de presse convoquée pour réclamer une refonte complète des programmes d'aide administrés par Emploi et Immigration Canada.

La Coalition québécoise pour le financement pour l'emploi propose que le gouvernement consolide ces trois programmes générateurs d'emplois (précaires) en un seul programme de soutien de l'emploi (stable) de manière à subventionner la création de véritables postes répondant aux besoins réels des organismes communautaires.

Les programmes actuellement disponibles créent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent, a-t-on fait valoir. Six mois c'est trop court. Ils imposent une surcharge de travail aux groupes communautaires, en plus de susciter des attentes auxquelles ils ne peuvent plus répondre une fois le projet terminé. Ils les obligent enfin à procéder, bien à contre-cœur, à la « mise à pied » des participants juste au moment où, bien souvent, ces der-

niers ont acquis la formation nécessaire pour accomplir les tâches qui leur sont confiées.

Un des porte-parole de la Coalition, M. Bernard Tremblay, des services Ozanam, cite en exemple le cas de la Belgique où des programmes similaires subventionnent des emplois d'une durée moyenne de trois ans, allant parfois jusqu'à cinq ans.

En y consacrant à peu près les mêmes sommes qu'à l'heure actuelle, Emploi et Immigration Canada pourrait offrir à chacun des groupes qui en feraient la demande une subvention récurrente de 110 000 dollars par année, dont une tranche de 15 % servirait à la gestion de l'organisme, le reste rendant possible l'embauche de trois salariés à temps complet.

Seraient admissibles à ce programme tous les organismes sans but lucratif mis sur pied selon les principes de l'action volontaire et intervenant de façon autonome dans la solution des problèmes sociaux de toute nature : logements, soupes populaires, garderies, santé mentale, immigration, respect des droits sociaux, alphabétisation, et le reste.

Selon les données du ministère fédéral, les organismes sans but lucratif du Québec ont reçu quelque 75 millions de dollars et créé 8148 postes de travail, dont 2317 sur l'île de Montréal.

Ces sommes sont versées en vertu de trois programmes. Le premier programme est lié à l'application de l'article 25 de la Loi de l'assurance-chômage qui autorise le versement d'un supplément de revenu à des

prestataires qui acceptent d'occuper un emploi productif. Le deuxième programme vise l'amélioration de l'employabilité de personnes, le plus souvent des chômeurs de longue date, tandis que le troisième est réservé aux prestataires de l'aide sociale.

Le premier de ces programmes est lié aux objectifs d'utilisation à des fins productives des fonds de l'assurance-chômage, une question fort controversée depuis l'adoption de la loi C-21 qui reporte les coûts du régime sur les seuls cotisants, travailleurs et entreprises. Plusieurs continuent de soutenir que les fonds ainsi recueillis ne doivent servir qu'au financement des prestations aux chômeurs, et non à la formation et à la création d'emplois.

Les deux autres programmes relèvent des accords Québec-Canada pour le développement de l'emploi.

Interpellant le ministre, M. Bernard Valcourt, la Coalition souligne que « notre proposition donnera plus de sens à ces dépenses publiques ».

## Les alpinistes québécois morts en Alaska ont chuté de 900 mètres

TALKEETNA, Alaska (AP, Reuter) — Un Américain a assisté, dimanche, à la chute mortelle de quatre alpinistes québécois alors qu'il scrutait les parois du mont McKinley avec ses jumelles.

Les grimpeurs, trois de Sept-Îles et un de Montréal, étaient reliés ensemble par une corde, par mesure de sécurité, quand ils ont fait une chute de quelque 900 mètres alors qu'ils se trouvaient à 5800 mètres d'altitude, a révélé John Quinley, porte-parole des parcs nationaux des États-Unis.

Les secouristes ont retrouvé les corps à 4900 mètres d'altitude. Quinley a précisé que les mauvais temps et des risques d'avalanche avaient retardé le début des recherches jusqu'à mardi.

Les quatre alpinistes ont été identifiés comme étant Simon Proulx, âgé de 41 ans, son fils Christian, 18 ans, et Alain Potvin, 38 ans, de Sept-Îles, ainsi que Maurice Grandchamp, 29 ans, de Montréal.

Jamais une saison d'alpinisme n'aura donné lieu à autant de chutes mortelles sur ce pic de 6193 mètres, le plus élevé en Amérique du Nord. Onze personnes sont décédées cette saison, le plus grand nombre ayant été de huit en 1967 et 1980.

Des recherches par avion avaient tout de suite été mises en branle, dimanche, alors que les alpinistes étaient en retard sur leur progression. Des équipes avaient repéré les grimpeurs quand ils tentaient de franchir le couloir Messner, particulièrement glacé, a dit Quinley.

Un camp médical, situé à 4200 mètres d'altitude, a été prévenu par radio, et un secouriste a repéré les hommes avec ses jumelles. Peu de temps après, il y a eu quatre hommes faire leur chute mortelle.

L'accident est survenu alors que les conditions climatiques étaient relativement bonnes.

Selon les officiels des parcs nationaux, les alpinistes, qui possédaient une expérience modérée en haute altitude, se seraient retrouvés dans le couloir Messner par erreur.

Ce couloir, découvert en 1976 par l'alpiniste Reinhold Messner, est une forte pente (55 à 60 degrés) que les alpinistes prennent afin d'atteindre le sommet plus rapidement, au lieu de prendre la route sur la face ouest, plus usitée.

Poumon qui respire Cigarette qui expire



Tél.: (514) 663-6954



Gestion Communication Plus Inc.

Groupe Conseils illimités

GILLES J. GAUTHIER, B.R.I. Analyste Syndical Politique et Économique

Fax: (514) 663-6954 Laval, Québec H7M 2E7

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Losique

temps moins performant que le Festival de jazz et celui Juste pour rire. Selon l'étude Secor, les problèmes du FFM n'émanent pas du marché mais « se retrouvent fondamentalement dans les structures de direction et de gestion et les décisions qui en résultent. » Le problème du FFM c'est qu'il est une organisation de petite taille financée à 40 % par les pouvoirs publics mais gérée comme une entreprise privée, avec l'absence de transparence que cela suppose. Les prévisions budgétaires et les préparations de rapports financiers n'y sont pas prises, pas plus que l'application de règles formelles régissant les dépenses.

Les carences des structures se reflètent dans sa gestion. L'étude indique que le conseil d'administration est peu présent au plan des décisions et que de toutes façons, sa composition laisse à désirer. Si un contrôle serré des frais existe réellement au FFM, l'allocation des dépenses soulève de nombreuses questions. On constate aussi que l'image de la programmation du FFM est à la baisse même auprès du grand public et que le processus de sélection doit être resserré.

Conséquemment, l'étude Secor présente une vingtaine de recommandations que Serge Losique risque d'accueillir avec plus qu'un grincement de dents. En premier lieu, on somme le directeur de se doter d'un conseil d'administration d'envergure, constitué d'un nombre suffisant d'administrateurs indépendants et représentatifs du milieu, lequel conseil devra être tenu au courant des affaires de la Société. Le directeur devra par ailleurs scinder son poste de directeur et d'administrateur en deux et se doter d'un directeur administratif responsable des affaires administratives et financières. Ce dernier se rapportera à Serge Losique mais en revanche siégera au conseil d'administration. Pour enfoncer le clou encore plus profondément, on recommande au directeur d'adopter une politique de transparence et de divulgation financière, une politique qui de toute évidence, lui a toujours répugné.

Côté programmation, il est recommandé que le FFM soit plus sélectif dans son choix de films, qu'il diminue le nombre et qu'il mette sur pied un comité de sélection avec la participation de spécialistes du cinéma d'ici et d'ailleurs. On recommande également que le FFM voie à accroître le nombre d'entrées payantes et se montre plus restrictif à l'égard de la distribution de billets gratuits. À cet effet, l'étude révèle qu'en 1991, les entrées payantes ne constituaient plus que 59,3 % de la fréquentation totale. Environ 22 % de la clientèle assistait donc au FFM gratuitement, une gratuité que l'étude qualifie d'exagérée.

Au plan du diagnostic financier, l'étude révèle que certaines dépenses effectuées par le Conservatoire d'art cinématographique que dirige Serge Losique sont chargées au FFM. En 1991 par exemple, un montant de 93 000 \$ dû par le Conservatoire, a été tout simplement radié pour compenser pour des services utilisés par le FFM pendant plusieurs années. Toujours au chapitre financier, on apprend que le festival a commencé à connaître de sérieux problèmes en 1989, en partie à cause de son marché du film (MIF) qui cette année-là affiche un déficit de 442 000 \$ au moment même où le FFM connaît un accroissement substantiel de ses dépenses. De 1987 à 1991, les salaires et honoraires subissent une hausse importante et une croissance de 137 % alors que les dépenses totales n'augmentent que de 45 %. Cette hausse est attribuable aux honoraires versés au président et à une compagnie apparentée ainsi qu'au directeur du marché du film qui venait d'être engagé. En octobre 1991, les problèmes de liquidités deviennent plus cuisants avec seulement 22 000 \$ à l'encaisse, 41 000 \$ de comptes à recevoir et 482 000 \$ de subventions et autres montants à recevoir de Téléfilm, de la SOGIC, du Bureau fédéral de développement régional, etc.

Compte tenu d'une situation financière des plus précaires, l'étude Secor recommande que les gouvernements d'Ottawa et de Québec versent chacun dans les plus brefs dé-

lais une contribution spéciale de 100 000 \$, et que la Ville de Montréal fasse sa part en versant 25 000 \$. Cet exercice de sauvetage à moins de trois mois de la quinzième édition du FFM n'est pas sans conditions. Serge Losique devra au préalable accepter les recommandations structurelles, sans qu'il risque de se retrouver le bec à l'eau. Hier, le principal intéressé, manquait malheureusement à l'appel. Tout indique qu'il a reçu le rapport. La grande question reste à savoir s'il l'a lu et surtout s'il l'a digéré.

### ◆ Bourassa

droit à l'autonomie gouvernementale des autochtones. Ces matières devront être déterminées par des ententes négociées, disait-il. Il est un point sur lequel M. Bourassa a voulu se faire rassurant en ce qui a trait aux Amérindiens. Le consensus de Toronto prévoirait la réouverture de tous les traités actuellement en vigueur. Certains prétendent que cela pourrait amener la réouverture de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. M. Bourassa soutient pour sa part qu'on « ne voit pas comment on peut changer des ententes sans avoir l'avis des signataires ». « Comment penser qu'on pourrait empiercer sur le traité ou sur la Convention de la Baie James sans l'accord du Québec ? Poser la question, dit-il, c'est y répondre. »

### ◆ Les Danois

Les milieux d'affaires avaient quant à eux estimé que l'échec de la ratification provoquerait une baisse des investissements étrangers, une hausse des taux d'intérêt et des pertes d'emplois.

Le ministre danois des Affaires étrangères Uffe Ellemann-Jensen, Européen convaincu, a estimé pour sa part que la classe politique avait sous-estimé la force du sentiment anti-Maastricht dans l'opinion.

« C'est un camouflet que nous ont infligé les électeurs danois », a-t-il déclaré à la télévision. « Je dois maintenant réfléchir à tout cela et sonder nos partenaires en Europe sur la situation afin d'essayer de sauver ce qui peut l'être pour le Danemark », a-t-il ajouté.

La campagne sur la ratification du traité a creusé un fossé entre le parlement, qui a adopté le traité par 130 voix contre 25, et l'homme de la rue, qui reste profondément sceptique sur les avantages de l'unification européenne.

L'incertitude pèse sur les relations futures du Danemark avec le reste de la Communauté en cas de victoire définitive du « non ».

Dans ces conditions, l'avenir du Danemark au sein de la CEE repose semble-t-il sur une éventuelle décision de ses partenaires européens de lui accorder un statut spécial. Mais le Danois Henning Christophersen, membre de la Commission européenne de Bruxelles, a déclaré lundi que plusieurs pays membres auraient des problèmes intérieurs si le Danemark réussissait à obtenir un statut spécial.

(À Madrid, on estime de source diplomatique que, s'il se confirme, le rejet du traité de Maastricht par les électeurs danois « sera une très mauvaise nouvelle pour l'Europe ».) « Cela pourrait avoir un effet négatif sur le processus d'unification. Mais nous poursuivons ce processus », ajoute-t-on de même source. D'autre part, le rejet du traité de Maastricht par l'électorat danois a provoqué la stupeur parmi les responsables européens, pour qui ce résultat tend à prouver que la Communauté européenne n'est pas encore prête pour l'unification économique et monétaire.

« C'est un revers très grave pour la Communauté », a déclaré un responsable européen. « Le vote danois est l'expression d'un mécontentement qui existe dans d'autres pays pour d'autres raisons. »

« Au fond, cela signifie que la Communauté n'est pas encore prête à faire un nouveau pas en avant », a-t-il ajouté.

« Le problème, c'est que le vote danois montre qu'il y a un très grand mécontentement vis-à-vis la classe politique », a déclaré un autre responsable européen.

« Je ne pense pas que le traité de Maastricht pourrait survivre à un référendum en France ou en Allemagne non plus », a-t-il ajouté. Les chances sont minces de pouvoir sauver le traité par de nouvelles procédures, estiment les responsables, qui soulignent que les onze autres États membres sont loin d'être unanimes sur toutes les clauses du texte.

Ce n'est qu'après un an de négociations serrées que les Douze sont parvenus en décembre dernier à un

compromis lors du sommet européen de Maastricht, aux Pays-Bas. « Cela ne serait pas si grave si le Danemark était le seul État membre avec des problèmes », a déclaré un fonctionnaire européen.

« Le problème c'est que maintenant tout le monde aura une excuse pour ouvrir la boîte de Pandore », a-t-il ajouté.

### ◆ Le Canada

séquençage génétique (identification des gènes sur un chromosome) effectué au Canada s'est surtout concentré jusqu'ici sur quelques gènes défectueux, responsables de maladies connues. Plusieurs découvertes de taille dont celles des gènes à l'origine de la dystrophie musculaire et de la fibrose kystique ont été réalisées au Canada.

Le projet du Génôme humain cherchera plutôt à élargir ses horizons et à fouiller tous azimuts des séries de gènes pour mieux connaître la totalité de ce que les généticiens surnomment le « Livre de la vie ».

Maintenant que les gènes responsables des quelque 4000 maladies génétiques rares ont presque tous été identifiés, le défi futur consiste à cibler sur la carte génétique humaine les gènes qui prédisposent à des maladies aussi courantes que le cancer, l'hypertension ou le diabète. On estime que jusqu'à 60 % des maladies pourraient avoir une composante génétique.

Au Canada, a expliqué hier le Dr Worton, les chercheurs axeront leurs efforts sur le chromosome 7, déjà séquencé en partie lors des recherches réalisées pour situer le gène de la fibrose kystique.

« Plusieurs recherches seront faites pour développer des modèles de gènes de souris, en grande partie similaires à ceux de l'être humain. Ce modèle animal nous aidera aussi à mieux comprendre comment s'expriment les gènes durant leur développement », a ajouté le Dr Worton.

Ces recherches permettront donc d'en savoir plus long sur la fonction de chacun des gènes, mais aussi sur le développement de l'embryon et la façon de développer de nouvelles méthodes de séquençage moins coûteuses. Pour l'heure, on estime à environ trois milliards \$ les sommes jugées nécessaires pour mener à bien ce méga-projet échelonné sur 15 ans.

Le Canada mettra donc l'épaulé à la roue des efforts internationaux déjà investis par les États-Unis, via la National Health Institute, le Japon, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Danemark et l'Italie sous l'égide de l'organisation internationale HUGO (Human Genome Organization).

Hier, M. Norton Zinder, le secrétaire général de HUGO est venu rappeler l'importance de réserver une partie des sommes investies à la recherche entourant les problèmes éthiques et juridiques qui entraînera la connaissance du bagage génétique de l'homme.

« L'information génétique est importante pour la civilisation humaine mais peut être mal employée par les assureurs ou les employeurs, il faut multiplier l'information car nous trouverons les gènes et leurs effets bien avant les traitements », a-t-il insisté hier.

À ce chapitre, au moins 7,5 % des 22 millions \$ versés par le Canada dans ce projet sera réservé à l'étude des enjeux sociaux, moraux et juridiques entourant la recherche génétique.

Cette question ne relève pas de la science-fiction puisque l'organisation HUGO est déjà secouée par une controverse mondiale entraînée par les demandes pour le brevetage de plus de 2000 gènes du cerveau déposées l'an dernier par un des chercheurs du National Health Institute des États-Unis. L'organisation HUGO, dont le projet vise l'échange des informations génétiques par la communauté scientifique mondiale, s'oppose vertement à toute forme de commercialisation des gènes humains, a insisté hier M. Zinder.

Au Canada, les questions éthiques abondent déjà, a renchéri le Dr Worton. On s'interroge maintenant sur la pertinence de procéder au dépistage général de la population pour éviter la naissance d'enfants atteints de fibrose kystique, car le simple dépistage des familles proches ne permet toujours pas d'empêcher que des enfants malades voient le jour. Mais faut-il axer les recherches sur le dépistage général et le diagnostic prénatal, qui supposent l'avortement, ou intensifier celles orientées sur la découverte d'un traitement pour les malades ?, soulève-t-il.

Pour l'heure, un des buts du programme canadien du Génôme humain sera de mieux informer le public sur la génétique. En particulier les médecins qui, selon le Dr Worton, n'en connaissent souvent pas plus

en génétique que le commun des mortels.

Car les humains auront longtemps à vivre avec des informations génétiques avant même que des traitements soient mis au point. Il a fallu 150 millions \$ et l'équivalent de 30 années-personne pour trouver le gène responsable de la fibrose kystique. « On devra attendre au moins une dizaine d'années avant de trouver un traitement », croit le Dr Worton.

### ◆ Vaccin

institut est « le plus avancé à ce stade ».

Contrairement à la pilule, un vaccin aurait l'avantage de n'exiger aucun geste quotidien ou mensuel de la part de la femme ou de son médecin et de ne pas perturber l'équilibre hormonal du corps.

Les travaux des chercheurs de l'équipe de M. Talwar portent sur un vaccin en trois doses, avec rappels tous les six à huit mois, qui empêcherait l'ovule fertilisé de s'implanter dans l'utérus.

Ces travaux ont été partiellement financés par le Centre canadien de recherche pour le développement international, qui a fourni de 100 000 \$ à 200 000 \$ par an depuis 1976, ainsi que par la Rockefeller Foundation et par le gouvernement indien.

Les premières versions du vaccin ont été testées sur des animaux et sur de petits groupes de femmes en Inde et dans plusieurs autres pays, et se sont avérées sans danger, efficaces et réversibles, selon M. Talwar. « Nous sommes sur la bonne voie, mais nous ne touchons pas encore au but, a-t-il dit. Si tout va bien, il y aura un vaccin avant la fin de la décennie. »

Ses chercheurs étudient maintenant un vaccin administré en une seule fois et qui serait efficace pendant un ou deux ans. Ils travaillent aussi à la fabrication génétique de l'ingrédient de base du vaccin, qui est pour le moment extrait de l'urine de femmes au premier trimestre de leur grossesse.

Le vaccin crée des anticorps à l'hormone HCG (*human chorionic gonadotropin*), hormone produite par l'embryon humain, qu'elle aide à s'implanter dans l'utérus. Cette hormone donne le premier signal d'une grossesse. C'est elle qui empêche la menstruation, a expliqué M. Talwar. « Mais s'il y a des anticorps présents dans l'organisme, l'hormone HCG ne peut pas donner son signal. »

Le vaccin, donc, n'est pas un procédé abortif, selon M. Talwar : « Il intervient après la conception, mais avant l'implantation » de l'ovule.

L'institut travaille également à un contraceptif oral pour les hommes, qui éliminerait les spermatozoïdes du sperme sans entraîner de perte de libido et sans diminuer le niveau de l'hormone mâle, la testostérone.

### ◆ La Norvège

Sommet des chefs d'État travaillant à la périphérie des problèmes, aussi importants fussent-ils comme l'effet de serre et la disparition galopante du patrimoine génétique de la planète, a mis l'accent sur ce qui lui apparaît comme les vraies priorités du 21<sup>e</sup> siècle, celles qui pourraient à son avis modifier profondément le cours des choses.

Sans un redressement majeur des investissements consentis en éducation, a-t-elle dit, les enjeux globaux en discussion à Rio ne vont pas être pris en charge par les populations elles-mêmes.

« Les choix que les enfants du 21<sup>e</sup> siècle auront à faire, a-t-elle déclaré, ce soit pour la taille de leur famille ou l'usage de leur environnement, ne peuvent être effectués avec sagesse que par une population capable d'assimiler les nouvelles connaissances et d'y réagir. C'est à ce prix seulement que cette population pourra juger de la pertinence des choix que nous faisons aujourd'hui. »

Il ne suffit pas d'avoir adopté une Convention internationale sur la protection de l'enfance, a-t-elle ajouté : « Nous devons aux enfants du monde l'héritage d'un ordre mondial plus équitable », une allusion directe au conflit Nord-Sud qui prend un sens et une ampleur sans précédent à Rio.

Et cela, a conclu Mme Brundtland, ne pourra se faire que par une hausse du niveau d'éducation et la mise en place de processus de participation démocratique, des réformes profondes au plan politique.

Le Forum global réunira quelque 6000 organisations non gouvernementales (ONG) et compte sur la participation de 15 000 personnes de 165 pays et de 700 exposants.

Le Forum, tout en suivant sa propre trajectoire, entend aussi servir de « caisse de résonance » aux décisions gouvernementales qui seront adoptées durant le Sommet de la Terre, inauguré ce matin qui culminera avec la rencontre des 131 chefs d'État et de gouvernement du 12 au 14 juin.

M. Maurice Strong, secrétaire général du Sommet a déclaré que « sans le Forum global, Rio-92 perdrait sa légitimité ».

Le clou du spectacle d'inauguration a été l'arrivée sur la plage de Flamengo du « Gaia », la réplique d'un drakkar venu de Norvège en longeant les côtes américaines. Le navire transportait des messages de soutien à la planète de milliers d'enfants aux accents de « We are the World », devenu l'hymne international de l'enfance.

Plus de 50 séminaires étaient déjà programmés pour la journée de mercredi sur des sujets divers, allant des « fours efficaces et non polluants », présentés par l'Association des Femmes Zambiennes, au trafic d'animaux en voie de disparition en Amérique du Sud, en passant par plusieurs réunions à caractère religieux.

Situé dans l'immense parc du Flamengo, avec le Pain de Sucre en toile de fond, les participants du Forum global ont parfois eu des difficultés à communiquer en raison du manque de cabines de traduction dans certaines des 35 tentes-auditorium où ont lieu les multiples débats et conférences qui dureront jusqu'au 14 juin prochain.

# Fin abrupte du débat sur la loi référendaire

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

IL AURAIT suffi d'une courte distraction hier après-midi pour ne pas avoir vu briller au Parlement fédéral la lame de la guillotine du gouvernement.

Sans crier gare, entre deux discours, le chef du gouvernement en Chambre s'est soudainement levé pour annoncer qu'il mettait fin d'office aujourd'hui au débat sur le projet de loi qui permettrait à Ottawa plus tard cette année de consulter la population canadienne sur la Constitution.

En tout et partout, le ministre Harvie André a parlé pendant au plus une quinzaine de secondes. Mais le résultat de son intervention éclair se calculera en heures de discussions économisées par le gouvernement aujourd'hui alors que la guillotine tombera pour la troisième et dernière fois sur le débat entourant le projet de loi C-81.

Dans l'histoire récente du Parlement fédéral, aucun projet de loi de portée aussi vaste n'aurait été adopté à coup d'autant de marches forcées. Et rarement le recours à autant de raccourcis parlementaires, aura-t-il provoqué aussi peu de protestations de l'opposition.

En fait, depuis qu'il a déposé le projet de loi référendaire, le 15 mai dernier, le gouvernement pilote son adoption avec la célérité d'une opération chirurgicale.

Il a ainsi brûlé toutes les étapes normales, abrégé les uns après les autres tous les délais parlementaires. Depuis son dépôt, les Communes ont ainsi siégé à peine huit jours.

Et, alors que le projet de loi C-81 a soulevé des critiques jusque dans les rangs conservateurs, le gouvernement a finalement choisi de le faire passer à la force du poignet plutôt que par la force de ses arguments. Ainsi :

—Après l'avoir promis, le gouvernement n'a jamais déposé les avis juridiques qui l'auraient inspiré à présenter une loi qui rompt avec les traditions électorales canadiennes en abandonnant le concept du plafonnement des dépenses. Selon le ministre Harvie André, le gouvernement aurait renoncé à produire ces avis pour protéger l'identité de leurs auteurs.

—Exception faite du ministre qui parraine le projet de loi, aucun témoin au comité parlementaire chargé de l'étudier n'est venu donner une opinion favorable au projet. Au

contraire, aussi bien les deux experts convoqués ont mis en garde les députés contre un projet de loi qui fait entorse, à leurs yeux, aux règles démocratiques en cours au pays.

En tout et partout seulement trois témoins extérieurs, y compris le directeur général des Elections Jean-Pierre Kingsley, ont comparu devant le groupe de députés.

—De façon générale, les députés conservateurs du Québec sont restés muets pendant tout ce débat. Seulement deux d'entre eux, en comptant le ministre Marcel Danis, signé comme coparrain francophone du projet de loi, ont pris la parole pour le défendre aux Communes.

—Tous les amendements présentés par les libéraux, le NPD et des députés conservateurs aussi bien au comité que directement à la Chambre des Communes ont été rejetés par le gouvernement. Hier, le président de la Chambre a jugé irrécouvrables une série d'amendements visant à obliger le gouvernement à rallier une majorité de Canadiens dans toutes les régions du pays, y compris le Québec, avant de pouvoir considérer qu'il avait le feu vert pour mettre en place une réforme constitutionnelle.

Cette décision a évité au gouvernement une autre embûche en puissance. Plusieurs députés conservateurs du Québec souhaitaient vivement ne pas être appelés à voter sur ce genre d'amendements, jugeant gênant d'avoir à se prononcer publiquement contre des garanties susceptibles d'assurer au Québec que sa voix ne sera pas noyée dans celle du reste du Canada lors d'un référendum pancanadien.

Malgré tout, lorsque le vote final aura lieu au plus tard demain, le projet de loi C-81 ralliera facilement la majorité des députés aux Communes. Ainsi, les deux seuls conservateurs à avoir tenté d'amender le projet, Jean-Pierre Blackburn de Jonquière et Patrick Boyer de Toronto, ont tous deux l'intention de voter avec leur gouvernement au moment de son adoption. Il en sera de même pour les libéraux de Jean Chrétien, partisans de la première heure d'un référendum pancanadien. Quant au NPD, il décidera de sa position finale au cours d'une rencontre du caucus ce matin. À tout événement, le seul député du Québec au sein du parti d'Audrey McLaughlin, Phil Edmonston, a déjà annoncé qu'il voterait contre le projet de loi. Le Bloc québécois, qui a dénoncé jusqu'à la légitimité d'une consultation fédérale, fera de même.

# Bush et Clinton élus en Ohio

WASHINGTON (AFP) — Le président républicain George Bush et le gouverneur démocrate de l'Arkansas Bill Clinton ont remporté hier, comme prévu, les élections primaires de l'Ohio, selon les estimations de la chaîne de télévision CNN.

Les deux hommes qui devraient s'affronter en novembre prochain lors des élections présidentielles étaient favoris des six primaires qui se déroulaient hier dans l'Ohio, le New Jersey, l'Alabama, le Nouveau Mexique, le Montana et la Californie. La seule surprise pouvait venir de ce dernier État où l'ancien gouverneur Jerry Brown, bien qu'en retard dans les sondages, gardait une possibilité

de battre M. Clinton, son rival démocrate qui devrait terminer la soirée d'hier assuré de sa désignation comme candidat par la convention démocrate de juillet.

M. Bush dispose déjà pour sa part du nombre de délégués suffisants pour être désigné par son parti pour un second mandat.

Selon la chaîne CBS, les électeurs de l'Ohio, où les bureaux de vote étaient les premiers à fermer, se sont déclarés dans une proportion substantielle en faveur de la candidature du milliardaire texan Ross Perot qui devrait annoncer prochainement officiellement son entrée en lice dans la campagne.

Des délégués québécois participant à l'atelier sur l'Amérique du Nord ont protesté sur l'absence de traduction simultanée, disponible dans les kiosques des autres continents. Les organisateurs ne savaient pas qu'on parlait autre chose que l'anglais dans cette partie du continent.

Hier soir s'ouvrait également à Rio un rassemblement de 1200 femmes des cinq continents pour une cérémonie célébrant « l'espérance d'un monde meilleur ». Tambours et tam-tams des quatre coins de la Terre étaient invités à résonner avant que les femmes ne se regroupent à l'aube sur la plage de Copacabana pour saluer le lever du soleil et réfléchir ses premiers rayons sur l'Océan Atlantique à l'aide de petits miroirs. Un geste destiné, selon les organisateurs, à symboliser l'espoir des femmes dans l'avenir.

Au niveau politique, plusieurs réactions négatives ont été enregistrées hier à Rio à la suite de la décision américaine de ne pas signer la Convention sur la diversité biologique. Le plan de 100 millions \$ par année pour protéger les forêts du tiers monde, annoncé par M. Bush lundi, n'a pas suscité un grand enthousiasme car la plupart des pays en développement font de l'exploitation de leurs forêts une affaire de « souveraineté nationale » et s'offusquent de la pression américaine sur le sujet.

Pour Marcos Azambuja, principal négociateur du Brésil, la promesse américaine de fonds nouveaux pour les forêts est un geste unilatéral sans commune mesure avec la portée de la Convention sur la diversité biologique. « Il n'y a aucun rapport, a-t-il dit, entre signer l'accord sur la diversité biologique et donner 100 millions \$ pour les forêts. L'un ne compense pas l'autre. »

Les États-Unis n'acceptent pas qu'une clause de la Convention sur la biodiversité donne à un organisme international la possibilité de fixer leur contribution financière à l'organisme responsable de l'éventuel traité. Ils s'opposent aussi à l'idée que leurs sociétés oeuvrant dans le domaine de la biotechnologie doivent payer des redevances aux pays dont ils exploitent le capital génétique, une clause conçue pour inciter ces pays à réellement le préserver. Les États-Unis, qui vont porter

## CARTES D'AFFAIRES

**ROBIC**  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 0 8 1 0 C

**SMART & BIGGAR**  
AVOCATS  
**FETHERSTONHAUGH & CIE**  
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE  
4 Place Ville Marie, suite 606, Montréal, Canada H3B 2E7  
Téléphone (514) 954-1500  
Sans frais 1-800-363-4347  
Fac-similé (514) 954-1396  
MONTREAL OTTAWA TORONTO VANCOUVER

**LE DEVOIR**

Renseignements..... (514) 844-3361  
Administration..... (514) 844-3361  
Rédaction..... (514) 842-9628  
Annonces classées..... (514) 286-1200  
Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738  
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle  
LE DEVOIR  
211, St-Sacrement,  
Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

## Une banque suédoise menace d'acculer à la faillite une filiale US d'Olympia & York

D'après le New York Times et Canadian Press

L'UNE DES banques créancières de la principale filiale américaine d'Olympia and York Developments menace de l'acculer au dépôt de bilan, car elle exige le remboursement anticipé d'un prêt sur lequel cette filiale est techniquement en défaut de paiement.

Svenska Handelsbanken, grande banque suédoise, a déposé une plainte jeudi pour contraindre Olympia and York Companies (USA) au remboursement anticipé d'une ligne de crédit non garantie de 10 à 15 millions \$ US venant à échéance en janvier 1993, rapportait hier le New York Times.

Si le tribunal donne raison à la banque, cette filiale américaine d'Olympia and York pourrait être réduite à demander la protection de la loi américaine sur les faillites, comme l'ont déjà fait au Canada la maison mère et ses 28 filiales canadiennes. La semaine dernière, le méga-projet immobilier londonien du groupe, Canary Wharf, était à son tour placé sous l'autorité d'un syndic de faillite.

Olympia and York, qui veut éviter un sort similaire à ses opérations américaines, a fait part au Times de son intention de contester en cour la requête de Svenska Handelsbanken.

Le groupe des frères Reichmann doit 13,5 milliards \$ à travers le monde. Olympia and York Companies (USA) est en défaut de paiement sur pratiquement toutes les hypothèques prises sur ses immeubles new-yorkais et s'efforce de renégocier ses dettes avec ses créanciers. Outre la ligne de crédit dont elle demande le remboursement anticipé, Svenska Handelsbanken a participé l'an dernier, pour 20 millions \$ US, à un prêt de 160 millions \$ US consenti à Olympia and York par un syndicat bancaire international dirigé par J.P. Morgan.

Le syndicat a entamé les procédures pour saisir certains des actifs qui garantissent ce prêt, sur lequel Olympia and York est en défaut de paiement, mais les a récemment suspendus provisoirement pour essayer de négocier un règlement hors cour. Selon des sources proches des négociations, plusieurs banques européennes membres du syndicat seraient cependant récalcitrantes.

Par ailleurs, même si des employés de Canary Wharf ont été mis à pied, hier, le gouvernement britannique a déclaré qu'il envisageait de ménager des milliers de fonctionnaires dans le complexe, si le prix est convenable.

Au grand dam des députés de l'opposition, le secrétaire britannique à l'Environnement, Michael Howard, a soutenu aux Communes que 2000 employés de l'État emménageraient dans les Docklands si les négociations en cours s'avèrent fructueuses. Le gouvernement discute avec les représentants de trois développements dans ce quartier, Canary Wharf, Harbor Exchange et East India Dock.

« Il maintenant clair qu'un investissement dans les Docklands peut désormais être rentable », a expliqué M. Howard, en décrivant la mesure envisagée comme un placement et non comme une subvention. Le démantèlement de fonctionnaires à Canary Wharf est très important pour assurer l'avenir du projet de 7,8 milliards \$.

Les administrateurs de Canary Wharf nommés par la Cour ont pour leur part déclaré, hier, que 44 des 150

employés de bureau du complexe sont mis à pied, et que d'autres licenciements étaient à prévoir.

Les fonds d'urgence alloués par les créanciers pour maintenir à flot le projet seront épuisés dans environ dix jours, à moins que les coûts d'opération soient réduits de façon substantielle ou que de l'argent frais soit disponible.

Les administrateurs discutent avec des investisseurs potentiels, notamment le conglomérat américain Hanson et le groupe britannique P and O. Le financier de Hong Kong, Li Ka-shing a également été mentionné comme étant intéressé au complexe.

« La faillite de Canary Wharf constituerait une véritable honte », a soutenu le président de Hanson, Lord Hanson. « Nous apporterons notre aide si c'est dans l'intérêt de nos actionnaires. Je dirais que présentement, il n'y a que 10 % de chances que nous nous impliquions ».

Des rumeurs circulaient hier à l'effet que Hanson et O and P en étaient arrivés à la conclusion que Canary Wharf ne valait pas plus de 1,1 milliard \$, soit environ un cinquième de son coût de construction.

## Le GATT se penchera sur l'environnement après la ronde Uruguay

Claude Turcotte

LA PROCHAINE ronde du GATT portera certainement sur le commerce et l'environnement. M. Arthur Dunkel, directeur général de cet organisme qui voit au bon fonctionnement des négociations multilatérales auxquelles 108 pays participent, en a donné l'assurance lors de son passage à Québec lundi. M. Dunkel a mentionné au demeurant qu'il se rendrait lui-même à Rio la semaine prochaine pour participer au sommet de la Terre, ce qui dénote déjà un intérêt et une préoccupation à l'égard des préoccupations environnementales.

M. Dunkel n'a pas élaboré sa pensée sur l'environnement à Québec, alors qu'il venait parler devant les délégués au congrès de la Fédération internationale des producteurs agricoles. L'agriculture et la ronde Uruguay ont évidemment retenu presque toute l'attention, puisque c'est de cela dont il est question à la table des négociations et qu'il s'agit pour le moment de trouver une façon de se sortir d'une impasse apparemment très solide.

Comme le directeur général n'était même pas en mesure de dire quand on en aura terminé avec la ronde Uruguay, il lui était par conséquent impossible d'en dire davantage sur la prochaine ronde de négociations, bien qu'il lui semble d'ores et déjà évident que l'environnement en sera le thème majeur.

Plusieurs indices tendent en effet à démontrer qu'il a raison de penser ainsi, même si l'environnement ne paraît pas occuper une très grande place au GATT actuellement. Dans son ébauche de rapport final M. Dunkel met tout de même de l'avant « une boîte verte » qui engloberait un certain nombre de mesures de soutien admissibles et non considérées comme une entrave au commerce international. Les mesures de soutien pour la protection de l'environnement seraient comprises dans cette liste d'exceptions, ce qui peut sans doute être considéré comme une porte entrouverte vers quelque chose de plus important éventuellement.

Dans le monde agricole, comme on l'a souligné à Québec, on s'inquiète de la croissance de la sécheresse qui frappe présentement un très grand nombre de pays africains; on se préoccupe également de l'augmentation de la population mondiale, qui atteindra les sept milliards au tournant du siècle. En outre, il y a déjà la pollution industrielle qui fait des ravages de plus en plus percep-

tibles, depuis les réserves d'eau souterraines jusqu'à la couche d'ozone.

Pressés par une opinion publique aux aguets, les gouvernements et les entreprises montrent également un intérêt grandissant pour tout ce qui est environnemental. On exige par exemple du papier recyclé pour communiquer avec les clients, on parle de l'environnement dans les rapports annuels, on fait des discours, etc.

Les groupes environnementaux n'en restent pas moins méfiants aussi bien des gouvernements que des entreprises. C'est pourquoi par exemple plusieurs organismes voués à la protection de l'environnement au Canada et aux États-Unis ont décidé de faire front commun pour demander que des mesures spécifiques à l'environnement soient incluses dans l'accord de libre-échange nord-américain sur lequel les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique pourraient bientôt en venir à s'attendre.

Ces organismes, parmi lesquels on retrouve notamment la National Audubon Society et la National Wildlife Federation, toutes deux très connues aux États-Unis, demandent aux gouvernements de s'engager explicitement, par des clauses dans l'accord, en faveur du développement durable, de la transparence, de la participation du public jusqu'aux paliers régional et local. Ils veulent aussi un engagement en faveur de contrôles sévères de la qualité de l'environnement, en faveur de standards harmonisés et valables partout, etc. Bref, s'il n'en tient qu'à ces organismes, il ne faudra pas longtemps avant que la pollution disparaisse de l'Amérique du Nord et même de l'Amérique du Sud, au fur et à mesure que des pays voudront participer à l'accord de libre-échange.

La protection de l'environnement sur une base internationale de pays développés comme le Canada et les États-Unis avec un pays moins riche comme le Mexique va poser des problèmes certains d'ajustement, mais ce ne sera rien, en comparaison des efforts qu'il faudra faire au GATT dans des négociations multilatérales portant sur l'environnement. Les pays pauvres du Sud se plaignent déjà que leurs mers et leurs cieux sont pollués par les industries des pays riches du Nord et se demandent pourquoi ils devraient freiner leur industrialisation et leur marche vers moins de pauvreté, simplement pour faire plaisir à ceux qui sont devenus riches en faisant de la pollution.

M. Dunkel n'est pas au bout de ses pensées.

## Les PME québécoises comblent leur retard technologique

Pierre Roberge

de la Presse Canadienne

SELON UN sondage mené par l'Université du Québec à Trois-Rivières, les PME québécoises ont depuis trois ans inversé la tendance et recourent de plus en plus aux technologies dans leurs procédés de fabrication.

Alors qu'en 1989, 64 % des PME recensées n'utilisaient aucune technologie « générique », la proportion est tombée à 49 % en 1992. « C'est un net revirement », soulignait hier Jean-Bernard Carrière, du département d'administration et d'économie de l'UQTR.

En février et mars derniers, l'UQTR a fait réaliser une compilation auprès de 408 petites et moyennes entreprises, actives dans 20 secteurs industriels au Québec; les données ont été recueillies auprès de di-

rigeants de PME lors d'interviews téléphoniques durant environ 30 minutes.

La compilation de 1989, menée par l'Association CAO-FAO (conception et fabrication assistées par ordinateur), incluait les grandes entreprises déjà « naturellement » enclines aux nouvelles technologies et qui « remontent la moyenne », disait en conférence de presse Richard LeHir, de l'AMQ.

Or les participants à l'étude ont choisi cette fois de s'en tenir aux PME (maximum 250 employés) strictement. C'est pourquoi le « taux global d'adoption des technologies génériques », 51 %, est d'autant plus significatif dans cette compilation 1992, signalent MM. Carrière et LeHir, et donne à penser que la PME québécoise est relativement avancée à ce chapitre.

Les technologies « génériques » (et

non spécifiques à un secteur) sont par exemple la manutention informatisée, le contrôle des procédés, la conception et la fabrication assistées, les machines à commande numérique, les ateliers flexibles et la gestion informatisée de production.

Les questions posées aux PME concernaient aussi des systèmes comme le « juste à temps » (flux tendu) et la « qualité totale », la recherche et la « veille technologique » (surveillance des innovations).

Dans les 51 % de PME ayant investi dans de nouvelles technologies, les tiers de celles-ci en ont adopté au moins trois. « Une deuxième technologie est d'autant plus facile à implanter que la première a un effet structurant », estime Pierre-André Julien, de l'UQTR.

L'étude isole aussi des indices comme « diversité » et « intensité » : ainsi dans un secteur comme les pié-

ces automobiles, 20 % des PME ont adopté toute la gamme des technologies génériques (forte diversité) alors que dans les produits laitiers, elles utilisent seulement trois technologies mais pas moins de 57 % le font, d'où une grande intensité.

Plusieurs de ces PME ont recouru aux programmes gouvernementaux (incluant le crédit d'impôt) et ont ainsi financé, en moyenne, 30 % de leur effort.

Mais il demeure essentiel de « pouvoir assumer ses choix technologiques ». M. LeHir a cité le cas d'une PME de Granby qui avait acquis une machine fabricant des joints de tuyauterie sous pression, 24 heures par jour, pour découvrir à la mise en route qu'elle n'avait qu'un seul opérateur disponible, qui ne pouvait faire plus que ses 40 heures par semaine : « L'entreprise a dû se départir de sa belle machine. »

## Air Canada écarte une alliance avec Delta

CALGARY (PC) — La récente embauche par Air Canada de plusieurs personnes ayant de solides liens avec la compagnie Delta Airlines ne signifie pas qu'une alliance entre les deux transporteurs est sur le point de se concrétiser, a déclaré un dirigeant d'Air Canada.

Mais Denis Couture ajoute que la compagnie aérienne sise Montréal devra modifier sa « stratégie » si l'entente prévue entre PWA et American Airlines, de Fort Worth, Texas, a lieu.

Les négociations entreprises au cours des derniers mois pourraient mener à la vente de 25 % de Canadian en faveur d'American, dès cet été.

Jeudi dernier, Air Canada a fait savoir qu'elle avait embauché Egon Koch pour l'important poste de vice-président européen. Koch a travaillé 28 ans chez Delta, durant lesquelles il a été responsable des opérations pour l'Europe.

Puis, le 4 mai, Air Canada a mis sous contrat Lamar Durrett, un vétéran de 25 ans chez Delta et Continental, en tant que vice-président exécutif pour les opérations techniques et les services corporatifs.

Les dirigeants de Delta n'ont pu être rejoints pour commenter.

## L'agriculture ne suffit plus à assurer le développement des régions rurales

Robert Laflamme

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'agriculture ne dominera plus l'économie en milieu rural comme c'était le cas auparavant et c'est pourquoi les producteurs agricoles devront trouver des alliances avec des intervenants afin de revitaliser les espaces ruraux, à l'aube du 21ème siècle.

Il s'agit là d'une des conclusions contenues dans le rapport de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) qui a été dévoilé, hier, dans le cadre du 30e congrès mondial des agriculteurs et agricultrices.

Le phénomène de la ruralité est un des sujets les plus importants qui est débattu par les quelque 300 délégués présents à Québec.

« La question du développement rural ressortit avec force dans les pays industrialisés mais elle est tout aussi omniprésente chez les pays en développement », indique le rapport.

La poussée démographique sera plus forte au cours des prochaines années et le déséquilibre entre la ville et la campagne s'intensifiera. Selon l'Organisation des Nations unies, 75 % de la population vivra en

milieu urbain en l'an 2100.

La problématique apparaît au moment où l'agriculture doit s'efforcer d'être au service de la population et de l'économie, et se trouver au centre de réformes des politiques agricoles.

L'agriculture doit se diversifier et les agriculteurs sont les mieux placés pour trouver les ressources nécessaires permettant d'exploiter les espaces ruraux. On doit soutenir le maximum des revenus du marché afin de favoriser le développement durable.

Les participants au congrès poursuivent les discussions à ce sujet aujourd'hui.

Les pays de l'Afrique, de l'Europe centrale et de l'Est, et particulièrement les pays du bloc soviétique, avaient retenu l'attention auparavant au cours des échanges ayant trait aux problèmes mondiaux actuels.

La FIPA a fait état de la récession qui frappe autant au Nord qu'au Sud. L'agriculture doit procéder à des changements radicaux pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale.

L'allocation que le directeur général du GATT, Arthur Dunkel, a li-

vrée, lundi, a été au centre des préoccupations des délégués, dont la plupart ont exprimé leurs doléances.

Les pays en voie de développement ont manifesté en général leur appui au GATT et ils ont souligné l'urgence de ratifier les accords sur le commerce international afin de contrer le problème d'endettement, des intrants et des coûts de production.

« Mais comment les pays africains pourront-ils composer avec la concurrence mondiale ? », a-t-on demandé.

L'Afrique australe et orientale ont soulevé le problème de sécheresse extrême - peut-être la pire sécheresse de l'histoire qui ébranle sérieusement le milieu de l'agriculture.

L'Association des fermiers et des coopératives agricoles russes, regroupant 115 000 agriculteurs, a lancé un appel afin qu'on la supporte dans la transition du système socialiste au système capitaliste qu'elle effectue dans le moment.

Les fermiers russes désirent s'occuper de leurs problèmes mais ils misent sur l'expertise, les investissements et les programmes de coopération de ses partenaires, a fait savoir leur représentant.

## Canadien Pacifique inaugure une usine de désencrage

GATINEAU (AFP) — La société Produits forestiers Canadien Pacifique Limitée (PFCP) a inauguré hier une unité de désencrage qui contribuera à faire de la compagnie le plus important fournisseur de papier journal recyclé en Amérique du Nord.

PFCP a investi 105 millions \$ dans l'unité de Gatineau qui pourra produire jusqu'à 180 000 tonnes de pâte désencrée chaque année. Elle permettra de fabriquer du papier journal au contenu recyclé à 40 %, destiné aux imprimeries et aux journaux de l'ensemble de l'Amérique du Nord. Pour ce faire, elle utilisera chaque année 220 000 tonnes de vieux journaux et de magazines, provenant du Québec, du sud de l'Ontario, ainsi que du nord-est des États-Unis.

Avec cette unité, PFCP, qui dispose d'une usine semblable à Thunder Bay, peut maintenant fabriquer 900 000 tonnes de papier journal à contenu recyclé chaque année. Son inauguration représente une

étape dans la modernisation des installations de la compagnie à Gatineau, d'un coût total de 390 millions \$, qui prévoit des modifications des machines à papier et la construction d'une autre usine ultra-moderne de pâte thermomécanique.

JOHN LABATT LIMITÉE



M. H.G.L. (Hugo) POWELL

S.M. Oland, président et chef de la direction de John Labatt limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. H.G.L. (Hugo) Powell au poste de président des brasseries Labatt du Canada.

M. Powell s'est joint à John Labatt limitée en 1984, fort de nombreuses années d'expérience et de direction, en Amérique du Nord et en Europe, au sein de branches de l'industrie des boissons. Au cours de sa carrière, il a été affecté pendant dix ans aux secteurs des ventes de biisson et du marketing.

À son nouveau poste, M. Powell verra à ce que la compagnie se positionne face aux concurrents internationaux, tout en maintenant son succès à long terme ainsi que la popularité des produits Labatt.

John Labatt limitée est une compagnie nord-américaine qui transige, sur le marché international, dans les domaines des brasseries, du spectacle et de l'industrie laitière.

## Interurbain : décision le 12 juin

Robert Dutrisac

LE CONSEIL de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendra publique le 12 juin prochain sa décision de permettre ou non la concurrence dans la téléphonie interurbaine.

Attendue depuis plusieurs mois, cette décision pourrait mettre un terme au monopole dans l'interurbain dont jouissent les compagnies de téléphone provinciales, notamment Bell Canada pour le Québec et l'Ontario.

Les deux aspirants, Unitel Communications, propriété du Canadien Pacifique et de Rogers Communications, et BCRL, propriété de BC Rail Telecommunications et de Lightel, souhaitent avoir une part du gâteau, un chiffre d'affaires de 7,5 milliards \$ par an, arguant que le Canada ne peut pas se passer des bénéfices de la concurrence dans l'interurbain.

Lundi, M. Ronald Wilson, prési-

dent et chef de la direction de BCE, le holding qui chapeaute Bell Canada, indiquait que Bell n'irait pas en appel de la décision de CRTC quelle qu'en soit la teneur. Ce que demande Unitel n'est pas d'entrer en véritable concurrence avec Bell mais de participer à un duopole, a rappelé M. Wilson, reprenant un des arguments avancés par Bell pour défendre le statu quo.

À l'heure actuelle, les tarifs interurbains sont plus élevés au Canada qu'ils ne le sont aux États-Unis parce le réseau interurbain subventionne le réseau local. Ainsi, le tiers des revenus de l'interurbain au Canada sert à renflouer le réseau local.

Dans sa proposition, Unitel prévoit accorder une redevance à Bell pour soutenir le réseau local, la concurrence dans l'interurbain ne devant pas entraîner le « rééquilibrage » des tarifs téléphoniques. En 1985, le CRTC avait rejeté une requête du prédecesseur d'Unitel qui voulait faire son entrée dans le marché de l'interurbain.

L'audience du CRTC sur la concurrence dans l'interurbain, qui s'est terminée en juillet 1991, a produit 16 000 pages de transcriptions en 53 jours.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1795.52 - .93
TSE-300	3410.20 + 6.22
Dow Jones	3396.10 - 17.11
Dollar canadien (US Cents)	83.06 - .03
Or (New York-US\$)	339.30 + 1.50

(PC)

LE DEVOIR  
Service de Publicité  
842-9645

**VOLVO**

Financement spécial  
de 0% à 7,3%  
ou rabais du manufacturier  
allant jusqu'à 2 000\$.

Cette offre prend fin le 30 juin.

Profitez-en!

**LOCATION • VENTES • SERVICE**

**737-6666**

5055, rue Paré, Montréal

**Sup-town**  
**VOLVO**

# Demande à la Cour suprême d'innocenter Demjanjuk

JÉRUSALEM (AFP) — L'avocat de la défense a appelé hier la Cour suprême d'Israël à innocenter John Demjanjuk, condamné en 1988 à la pendaison pour avoir été l'un des bourreaux du camp d'extermination nazi de Treblinka, sous le nom d'Ivan le Terrible.

Me Yoram Sheftel, qui a terminé mardi sa plaidoirie entamée la veille, a accusé le tribunal spécial qui avait condamné à mort le 24 avril 1988 John Demjanjuk, 72 ans, « de ne pas avoir fait son travail correctement ».

« Mon client n'est pas Ivan le terrible. La Cour suprême doit donc lever cette accusation et ne pas dépasser les limites du débat en discutant des autres activités de mon client pendant la Deuxième guerre mondiale », a affirmé l'avocat devant les cinq juges de la Cour présidée par M. Meir Shamgar.

Ces témoignages, trouvés dans les archives du KGB, sont en fait les procès-verbaux d'ex-auxiliaires ukrainiens des SS à Treblinka, jugés par les tribunaux militaires soviétiques entre 1945 et 1961.

Selon le juge Shamgar, ces témoignages « dont certains ont été recueillis sous le régime stalinien, sont incomplets et pleins de contradictions ».

Me Sheftel s'étrangle de colère: « Il est aberrant que le tribunal ne s'appuie que sur les 444 pages du verdict rendu en 1988, se fondant lui-même sur le document Trawniki, et décide d'envoyer un innocent à la potence en rejetant 80 dépositions écrites ».

Le document « Trawniki » est la principale pièce à conviction de l'accusation: une carte d'identité délivrée en 1942 à Demjanjuk dans le camp d'entraînement des Ukrainiens, proche de Treblinka.

Selon l'avocat, « l'Union Soviétique savait depuis 1944 que Demjanjuk n'était pas Ivan le terrible, alors que

les Américains, et peut-être les Israéliens eux-mêmes, en détention aussi la preuve depuis 14 ans ».

Les États-Unis avaient extradé en 1986 Demjanjuk, alors mécanicien à Cleveland, après l'avoir déchu de sa nationalité américaine en 1981 pour avoir caché qu'il avait servi d'auxiliaire dans l'armée allemande.

Un rescapé des camps d'Auschwitz et de Buchenwald, M. Moshé Doron, 69 ans, essuie ses larmes d'un main: « Si cet homme n'est pas Ivan le terrible, mais qu'il s'avère que c'est quand même un salaud, ce sera une catastrophe, car les juges seront obligés de l'innocenter ».

dimanche soir, affirmant craindre pour sa sécurité.

L'épouse de M. Garcia, Pilar Norez, n'est pas partie avec lui mais l'a accompagné jusqu'à la passerelle de l'avion, comme l'ambassadeur de Colombie à Lima, Jaime Gutierrez.

En revanche, l'avocat de M. Garcia, Jorge del Castillo, député arliste de l'assemblée dissoute le 5 avril dernier par le président Alberto Fujimori et avait pu quitter tôt hier matin l'ambassade de Colombie à Lima où il s'était réfugié

# Départ pour la Colombie de l'ex-président péruvien

LIMA (AFP) — L'ancien président péruvien Alan Garcia a quitté le Pérou hier vers 09 H 00 locales (14 H 00 GMT) pour se rendre en Colombie, pays qui lui a accordé l'asile politique, selon le journaliste de l'AFP présent à l'aéroport Jorge Chavez de Lima.

Il avait obtenu dans la nuit de lundi à hier un sauf-conduit du président Alberto Fujimori et avait pu quitter tôt hier matin l'ambassade de Colombie à Lima où il s'était réfugié

le 26 mai 1992.

Le 20ème jour de mai 1992.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

## AVIS PUBLICS

### AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

**Publications du mardi:**  
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,  
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION  
PRENEZ AVIS que la compagnie LOCATION CHAMPAIGN F.B. INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 mai 1992.  
LÉPINE, PERRAS, LEDUC, Avocats

### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie PLACEMENTS M.L.G. INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 mai 1992.  
LUC MARTEL, Avocat  
Procureur de la compagnie.

### JACQUES TREMBLAY INTERNATIONAL MARKETING INC.

Par Cession Générale de Créances datée le 18 février 1991 et enregistrée le 20 février 1991 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4361520, JACQUES TREMBLAY INTERNATIONAL MARKETING INC. a cédé et transféré à Banque Hongkong du Canada tous ses comptes recevables, comptes de livre, dettes et réclamations présentement dus ou à devenir exigibles.

### CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC

NO: 500-02-44023-914.  
SYDNEY L. GODEL, Partie demanderesse c. BETTY BOUZAGLO, Partie défenderesse.

### CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC

NO: 500-12-204530-921.  
HOLGA MERVELLE, Partie demanderesse c. NIXON THELOT, Partie défenderesse.

### CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC

NO: 505-02-001738-295.  
CHAMBRE CIVILE. PRÉSENT. PROTOIOTAIRE ADJOINT GERALD LAFRENIÈRE.

### CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC

NO: 500-12-204521-920.  
MARIÉ DA USE MOREL, Partie demanderesse c. CHUKWUMA OJINNAH, Partie défenderesse.

### CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC

NO: 500-12-204521-920.  
MARIÉ DA USE MOREL, Partie demanderesse c. CHUKWUMA OJINNAH, Partie défenderesse.

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: Pierre La Haye et Monique Nadeau, 25, 9e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac, Qc. (1) Vidéo Vizoel Inc., 1483, Du Souvenir, Laval, Qc. (2) Ambrosio Tremblay, 647, Notre-Dame, LeGardeur, Qc. (3) Mario Madore, 170, Sanguinet, Repentigny, Qc. (4) Jean Hailé, 1344, Janssens, St.2, Lachenaie, Qc. (5) Chantal Dozole, 7742, Lavallée, Montréal, Qc. (6)

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JEAN-FRANÇOIS PISSIAS, domicilié au 497 de l'église, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN-FRANÇOIS BOYER.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CLAUDE LEROUX & FERNANDE MARLEAU, professeur & asst. imprimeur résidant au: 256, Boileau, Vaudreuil, Québec, et antérieurement faisant des affaires sous la raison sociale de Jambes Élégantes Enr., au 101, Cardinal Léger, Pincourt, Québec.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est, par la présente, donné que la compagnie AUBERGE PRESQU'ÎLE INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec, ayant son siège social dans la ville de Langueuil, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### AVIS DE DISSOLUTION

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## La menace d'intervention armée est de plus en plus imminente

Les conflits en Bosnie-Herzégovine ont déjà fait près de 6000 victimes

BELGRADE (Reuter) — La trêve qui aurait dû intervenir la veille à l'instigation de l'ONU a continué à

être violée hier en Bosnie, où l'impression prévaut que les irréguliers serbes échappent au contrôle de Bel-

grade.

Un convoi d'aide humanitaire escorté par des blindés de l'ONU a été pris sous le feu de miliciens serbes dans un faubourg de Sarajevo, rapporte la radio locale.

Le conducteur d'un des deux cars qui transportaient cinq tonnes de vivres et médicaments a été tué, l'autre a été blessé. Les casques bleus qui les escortaient n'ont pas été touchés.

Deux mois de conflit en Bosnie-Herzégovine ont fait 5700 morts et 22 000 blessés, a-t-on appris de source médicale à Sarajevo.

Dans la nuit, les forces serbes avaient pilonné Sarajevo et notamment la vieille ville médiévale en violation du cessez-le-feu que les belligérants étaient convenus, sous l'égide de l'ONU, d'observer à partir de lundi 16 h 00 GMT.

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a dit douter hier à New York que les autorités de Belgrade contrôlent les forces irrégulières serbes en Bosnie. Cette situation rend difficile le règlement de la situation par les Nations unies, a-t-il ajouté dans un rapport soumis au Conseil de sécurité.

Un journaliste de Sarajevo rapporte que la population, déçue de voir la dernière trêve violée malgré les sanctions contre la Serbie, souhaite ouvertement une intervention étrangère.

« Tout le monde souhaite vraiment des avions américains dans le ciel de Sarajevo. C'est la seule manière d'arrêter cette guerre », a-t-il déclaré.

Le premier ministre portugais, Cavaco Silva, qui assume actuellement la présidence de la CEE, n'a pas exclu le recours à une intervention militaire « si le génocide se poursuit » malgré les sanctions.

« Je ne peux l'envisager maintenant, mais si les sanctions sont inefficaces, alors d'autres mesures seront nécessaires », a-t-il déclaré hier à Berlin, précisant que toute intervention militaire devrait se dérouler sous les auspices de l'ONU.

À Paris, l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), seul organisme continental à vocation militaire, a demandé aux gouvernements des neuf États membres d'envisager si nécessaire des mesures d'ordre militaire contre la Yougoslavie.

« Si l'embargo commercial ne suffit pas, alors l'intervention militaire sera nécessaire », a déclaré le par-

lementaire belge Armand de Decker.

À Londres, le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a toutefois exclu une intervention militaire dans la situation actuelle, notamment un blocus naval de la Yougoslavie.

Dans les milieux économiques yougoslaves et occidentaux de Belgrade, on juge que, mal préparé aux sanctions internationales auxquelles il ne croyait pas, le gouvernement yougoslave cherche désespérément maintenant à en amortir les effets.

« Il pensait jusqu'au dernier moment qu'il pourrait écarteler la menace. Par dessus le marché, il n'a pas cru qu'il pourrait être frappé d'un embargo pétrolier », souligne-t-on de même source, en prévoyant que les sanctions feront rapidement sentir leurs effets.

À Bruxelles, les Douze ont entériné les sanctions de l'ONU, qui vont plus loin que celles qu'ils avaient eux-mêmes décrétées il y a une semaine. Elles entreront en vigueur dès leur parution aujourd'hui au journal officiel de la CEE.

Elles s'appliqueront jusqu'à ce que « des mesures décisives » en faveur de la paix soient prises par les responsables des violences en Bosnie-Herzégovine, déclare un communiqué des Douze.

L'Italie, la Pologne et l'Allemagne ont à leur tour annoncé dans la soirée qu'elles mettaient en application les sanctions onusiennes contre Belgrade, notamment le gel des avoirs yougoslaves. L'ambassadeur yougoslave à Rome a été prié de quitter le pays.

À Londres, où on croit que la Serbie a récemment vendu ou échangé une bonne partie des réserves en or de l'ex-Yougoslavie, on craint de source proche du marché du métal jaune que les sanctions de l'ONU n'incitent Belgrade à en vendre encore davantage, alimentant ainsi la baisse du marché.

À Lausanne, le Comité international olympique (CIO) a annoncé hier qu'il prendrait une décision avant le 15 juin sur la participation ou non de la Yougoslavie aux Jeux d'été de Barcelone.

Les sanctions des Nations unies comportent en effet un volet sportif: l'interdiction aux pays membres d'accueillir des sportifs représentant la Fédération yougoslave, réduite aujourd'hui à la Serbie et à son allié monténégrin.

## Beyrouth exhorte Téhéran à contenir les activités du Hezbollah

BEYROUTH (Reuter) — Le Liban a officiellement demandé hier à l'Iran de contenir les activités des combattants du Hezbollah dans le Sud pour apaiser la tension à sa frontière avec Israël, mais Téhéran s'est refusé à tout engagement.

La requête libanaise a été présentée par le premier ministre, Rachid Solh, au ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, arrivé dans la matinée de Damas par la route.

« Nous voudrions votre coopération et votre aide pour pacifier la situation au Sud-Liban afin de faire échec aux tentatives d'attaques d'Israël », lui a-t-il déclaré, selon un dirigeant libanais qui a assisté à l'entrevue.

Premier chef de la diplomatie iranienne à se rendre au Liban depuis 1981, Ali Akbar Velayati a, d'après la même source, refusé de s'engager à quoi que ce soit, se bornant à répondre: « Le peuple libanais doit vivre dignement sur son territoire et le défendre. »

Le ministre des Affaires étrangères, Fariz Bouez et le président du Parlement, Hussein Hussein, ont tenté la même démarche auprès du responsable iranien, mais celui-ci a réaffirmé ensuite le soutien total de l'Iran au Hezbollah.

« La République islamique d'Iran soutient et protège de tous ses moyens et possibilités la résistance contre les attaques de l'ennemi sioniste israélien », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

La visite d'Ali Akbar Velayati intervient après quinze jours d'inci-

dents entre le Hezbollah, d'une part, Israël et ses alliés libanais, de l'autre, autour de la zone de sécurité proclamée au Sud-Liban par l'État hébreu pour protéger sa frontière.

Une attaque du Hezbollah contre les miliciens pro-israéliens de l'Armée du Liban-Sud (ALS) le 19 mai dans la zone de sécurité est à l'origine de cette poussée de tension sans précédent depuis l'invasion israélienne de 1982.

L'aviation israélienne a mené depuis cette date neuf raids contre des positions du Hezbollah, faisant une trentaine de morts et Israël a juré de poursuivre ses représailles tant que les attaques des combattants pro-iraniens ne cesseraient pas.

Le ministre israélien de la Défense Moshe Arens a averti hier les civils libanais de se tenir à l'écart des dirigeants du Hezbollah au Sud-Liban faute de quoi ils risquaient d'être les victimes d'attaques de l'État hébreu.

Parallèlement à cet avertissement, Israël a bombardé hier à l'aube des positions du Hezbollah dans le Sud. Son aviation a aussi survolé le Sud et la vallée de la Bekaa, ainsi que Beyrouth alors que s'y trouvait le chef de la diplomatie iranienne.

La persistance de la tension a provoqué une chute record de la livre libanaise face au dollar contre lequel il s'est échangé hier au taux de 1,750. Le précédent record en baisse avait été atteint le 19 mai, jour de l'attaque du Hezbollah à l'origine de l'escalade actuelle.

## Reprise des combats entre factions à Kaboul

KABOUL (Reuter) — Les combats entre factions rivales ont repris hier à Kaboul, faisant plusieurs morts et forçant des milliers d'Afghans à quitter le centre de la capitale.

Selon des témoins, un membre éminent de la coalition gouvernementale, Djalaluddin Haqqani, qui se rendait dans l'ouest de Kaboul pour tenter de concilier des factions chiites et sunnites qui s'y affrontaient depuis le matin, a été pris pour cible par des rebelles chiites.

Les témoins ont rapporté que Djalaluddin Haqqani n'avait pas été touché mais que trois de ses gardes-du-corps avaient été blessés. Les assaillants ont présenté leurs excuses après s'être rendu compte qu'ils avaient ouvert le feu sur un membre de la coalition au pouvoir, ont-ils ajouté.

Selon des moudjahidines, ces accrochages entre partisans du groupe Ittehad-i-islami et combattants de l'alliance chiite Hezb-i-Wahdat, deux factions représentées dans la coalition gouvernementale, ont fait quatre morts, dont des civils. Des membres de la Croix rouge ont déclaré que 40 blessés avaient été hospitalisés.

Le Hezb-i-Wahdat, qui estime ne pas être assez représenté au sein de la coalition, a investi plusieurs bureaux ministériels pour exiger des responsabilités accrues.

Selon des sources diplomatiques, des membres de la faction Ittehad ont engagé les combats pour se ven-

ger de la mort de plusieurs de leurs combattants, lundi.

Par ailleurs, un cameraman britannique, Jeff Chagrin, a été légèrement blessé par des rebelles qui ont ouvert le feu sur son taxi.

Des explosions et des tirs avaient été entendus dès hier matin dans le centre de Kaboul, selon des témoins.

Quelques minutes après les explosions provoquées par des grenades, le bazar de Kaboul avait été entièrement déserté par les commerçants et les employés, avaient précisé ces témoins.

Cette reprise des combats, les plus violents depuis la signature d'un cessez-le-feu il y a deux semaines, a forcé des milliers d'Afghans à quitter le centre de Kaboul.

On ne sait pas encore si cette résurgence de la violence marque le début d'une nouvelle phase de combats généralisés, ou s'il ne s'agit que d'accrochages isolés, dans une ville partagée entre factions en armes.

Mais apparemment, ni les fondamentalistes de Gubbudine Hekmatyar, ni les combattants fidèles au président par intérim Sibghatullah Mojaddidi n'ont pris part aux affrontements.

Kaboul avait retrouvé le calme depuis le cessez-le-feu conclu début mai entre les factions de la guérilla afghane, mais les tensions demeurent vives entre les cinq ou six mouvements qui contrôlent les bâtiments publics dans la capitale.



Un soldat bosniaque attend sous l'affiche réclamant la « destruction des criminels » avec la photo du leader serbe.

## Le droit de vote des étrangers au coeur des débats sur Maastricht

Le gouvernement français n'entend pas céder sur la question

PARIS (Reuter) — Le gouvernement n'entend rien céder sur le droit de vote des ressortissants européens aux élections locales que contestent certains membres de la majorité sénatoriale.

Ouvrant au Sénat le débat sur le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, le Premier ministre, Pierre Bérégovoy, s'est montré déterminé.

« Le traité ouvre avec des garanties un droit effectif, pas un droit virtuel. Refuser le droit de vote et l'éligibilité, c'est rejeter le traité. C'est d'ailleurs l'intention de ceux qui ont proposé ce refus », a-t-il dit à l'adresse des bancs RPR et de l'ancien ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua.

Ce dernier avait déposé un amendement proposant la suppression pure et simple de la clause du traité d'Union européenne sur le droit de vote des ressortissants de la CEE dans leur pays de résidence. Le texte a été repoussé quelques heures avant le débat par la commission des Lois du Sénat.

« J'avoue ne pas comprendre que l'on puisse à la fois dénoncer une Europe jugée parfois trop technocratique et rejeter cette manifestation très concrète de l'Europe démocratique », a affirmé Pierre Bérégovoy.

Le chef du gouvernement a souhaité que le débat sur Maastricht soit ramené à sa vraie dimension.

« Ce n'est pas un débat pour ou contre la souveraineté, la démocratie ou l'identité car rien de tout cela n'est menacé », a-t-il dit. « C'est encore moins un débat pour ou contre le gouvernement. L'Europe est l'affaire de tous et l'on ne doit pas en faire un enjeu de politique intérieure ».

« Je crois (...) qu'une bataille de procédure n'apporterait rien au débat ni à l'image du parlement. Le texte peut toujours être amélioré. Il ne saurait être dénaturé », a dit Pierre Bérégovoy. « Pour le gouvernement, il n'est pas question de forcer la main du Sénat mais il est indispensable de forcer le destin de l'Europe ».

Tout comme le Premier ministre, le chef de la diplomatie française, Roland Dumas, a mis l'accent sur les acquis du traité en matière de monnaie, de politique étrangère et de défense commune.

« Nul pays ne peut croire régler à lui seul des crises semblables au drame yougoslave. Il est étrange que ceux qui géignent à longueur de journée sur l'impuissance de l'Europe soient ceux qui rechignent à donner à l'Europe les moyens qui lui manquent cruellement aujourd'hui ».

Le débat doit s'achever par un vote demain soir. Si le Sénat n'adopte pas dans les mêmes termes que l'Assemblée le projet de révision constitutionnelle, le texte reviendra devant les députés.

## L'état de santé de Yasser Arafat est des meilleurs Opéré pour un caillot au cerveau

AMMAN (Reuter) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat va « remarquablement bien » au lendemain de son opération pour un caillot de sang au cerveau, a déclaré hier un porte-parole de l'établissement d'Amman où il est hospitalisé.

« Il a dormi toute la nuit, d'un sommeil sain, et s'est réveillé dispos », a-t-il précisé à Reuter.

Le chef de l'OLP ne quittera cependant pas le Centre médical Roi Hussein avant demain au plus tôt, a ajouté le porte-parole.

Yasser Arafat, 62 ans, a subi lundi une opération de 90 minutes pour retirer un caillot qui, selon les médecins, s'était formé après l'accident d'avion dont il avait été victime le 7 avril dans le Sahara.

## Le gouvernement russe réplique à Gorbatchev

MOSCOU (Reuter) — Le gouvernement russe, répliquant aux récentes critiques de Mikhaïl Gorbatchev, a accusé hier l'ancien président soviétique d'aviver dangereusement les tensions politiques dans le pays.

Mikhaïl Gorbatchev a accusé la semaine dernière les nouveaux dirigeants russes de conduire le pays à un désastre économique et social. Il s'est engagé à combattre ce qu'il a appelé la dérive autoritaire du président Boris Eltsine.

« Les déclarations de Mikhaïl Gorbatchev, qui pendant six ans n'a pas eu le courage de se lancer dans des réformes économiques, ont pris un

ton de plus en plus impérieux à l'égard du gouvernement et du président, qui prend, lui, de véritables mesures pour réformer le pays », précise le communiqué diffusé par le service de presse de la présidence.

« Les dernières déclarations de Mikhaïl Gorbatchev ne peuvent être interprétées que comme une tentative visant à aviver les tensions politiques », poursuit-il.

« Pour préserver la stabilité du pays et respecter les choix politiques de la population, Boris Eltsine sera obligé de prendre des mesures pour éviter qu'on entrave la voie des réformes », ajoute-t-il.

## Les élections en Tchécoslovaquie sonnent le glas de l'actuelle Fédération

Sylvie Kauffmann

Le Monde

BRATISLAVA — L'heure est venue, Slovaquie ! » Alors que Prague se métamorphose, Bratislava a l'air de sortir tout juste du communisme qui a marqué la ville de son sceau dévastateur, et les slogans électoraux, sur ses murs gris, n'en sont que plus frappants. Celui-ci, signé du Mouvement démocrate chrétien slovaque, reflète assez bien le ton de la campagne : il s'agit d'élire, les 5 et 6

juin, non seulement les députés au Parlement slovaque, mais aussi les représentants à l'Assemblée fédérale de Prague. Ici, il n'est question que de Slovaquie.

Il fut un temps — exactement le 14 novembre 1918, deux semaines après la création de l'État tchécoslovaque — où le premier ministre, Karel Kramar, définissait devant l'Assemblée nationale provisoire la toute nouvelle République de Tchécoslovaquie comme « l'État tchèque » dans lequel il accueillait les Slovaques en fils prodiges « enfin rentrés au bercail ».

(1) Aujourd'hui les fils prodiges se trouvent très à l'étroit dans le bercail « tchèque » et le président Havel en est réduit à lancer des mises en garde contre une « désintégration chaotique de l'État ».

« Si les choses doivent en arriver là, a-t-il averti ses concitoyens le 12 mai, mieux vaut faire ça proprement et « se scinder en deux États, constitutionnellement et pacifiquement ». La Tchécoslovaquie, rebaptisée République fédérative des Tchèques et des Slovaques il y a deux ans, survi-

vra-t-elle à ces élections ? Beaucoup dépendra de l'ampleur de la victoire des nationalistes slovaques ; mais il est clair pour tout le monde que, sous sa forme actuelle, la Fédération a vécu.

Preuve du fossé qui sépare déjà les quelque 10 millions de Tchèques et les cinq millions de Slovaques, pas un seul grand parti ne présente de candidat à l'échelle fédérale. Un seul dirigeant tchèque, le libéral Vaclav Klaus, ose s'afficher sur les murs de Slovaquie, et encore, parce qu'il s'est allié sur place à une petite formation, le Parti démocratique. L'ambiance même de la campagne, beaucoup plus animée en Slovaquie où les partis nationalistes font le plein des meetings, diffère radicalement d'une République à l'autre.

Ce n'est bien sûr ni la folie yougoslave, ni le chaos soviétique, on est ici entre gens civilisés, et la revendication slovaque ne donne lieu à aucun déchaînement de haine anti-tchèque. « Évidemment, nous n'allons pas nous taper dessus, répond à un électeur le chef du Parti national slovaque, M. Jan Prokes, au cours d'un meeting gentiment agrémenté de danses folkloriques. Je ne crois pas qu'il y ait dans cette salle une seule personne capable de tirer sur un Tchèque ».

Pourtant, la crise existe et elle est profonde, comme en témoignent les explications, au mieux gênées, le plus souvent amères, des hommes politiques les plus modérés ou des intellectuels les plus « tchéco-philés » interrogés sur les causes de la montée du nationalisme slovaque (2). On

y trouve pêle-mêle le ressentiment à l'égard de la maladresse ou de l'arrogance tchèques, un besoin pressant de reconnaissance internationale afin de ne plus exister pour le reste du monde seulement à travers les Tchèques, le sentiment que Prague maintient la Slovaquie dans un rôle économique subalterne et monopolise les relations économiques extérieures.

« La Slovaquie fabrique des produits semi-finis, observe le premier ministre slovaque Jan Carnogursky, démocrate chrétien, un homme fin et posé qui a côtoyé M. Vaclav Havel au sein de la Charte 77. On en fait des produits finis en Bohême. Et c'est sur cela qu'est perçue la TVA. En Allemagne fédérale, il y a ensuite une péréquation entre Länder. Pas chez nous ». M. Jan Carnogursky ne voit finalement dans la Fédération tchécoslovaque qu'une union économique de raison (pour les Tchèques) et non pas la *Schicksalsgemeinschaft*, modèle allemand de la « communauté de destin ».

Le phénomène Mécir

Pour son ami Frantisek Miklosko, lui aussi ancien dissident et aujourd'hui président du Parlement slovaque, « l'intérêt immédiat des Tchèques c'est de s'intégrer le plus rapidement possible dans l'Europe occidentale. Les Slovaques ont en plus leurs propres rêves quelque part entre deux grands mondes » (le monde occidental et le monde slave). Les discussions sur l'avenir de la Fédération qui se sont achevées récemment sans résultat, au bout d'un an, entre Tchèques et Slovaques, se sont

déroulées, dit-il, comme « des pourparlers » entre deux planètes... Nous ne parlions pas le même langage ». « Les Tchèques disaient : soit la Fédération comme elle est, soit on se sépare », regrette M. Carnogursky. À Prague, l'exaspération monte, tant on y est au contraire convaincu de porter à bout de bras l'économie slovaque traditionnellement moins avancée que celle de la Bohême. Mais lorsque, en 1990, Vladimir Mécir, alors premier ministre de Slovaquie, a pris sur lui d'aller chercher à l'est des débouchés pour l'industrie d'armement slovaque en crise, les Tchèques ont crié au scandale.

M. Vladimir Mécir, 50 ans, l'homme par qui le scandale arrive. Bête noire des Tchèques qui ont réussi à s'en faire une image diabolique qu'ils communiquent à l'étranger, il domine la scène politique slovaque de toute sa stature d'ancien boxeur et se maintient au box-office de tous les sondages comme l'homme politique le plus populaire de Slovaquie. Ancien communiste exclu du parti après le printemps de Prague, il arrive au gouvernement slovaque avec la révolution de velours, mais les choses se gâtent vite : Mécir, qui dérange de plus en plus, est destitué en avril 1991, avec la bénédiction de Havel, et fonde son propre parti, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS). Aujourd'hui en tête des sondages avec environ 30 % des intentions de vote, orateur doué, il ratisse la Slovaquie d'est en ouest, multiplie les meetings.

## ÉDITORIAL

# Un seul monde, vraiment ?

**D'**ABORD, l'approche cynique et désenchantée : la « Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement », qui commence aujourd'hui à Rio de Janeiro, n'est en réalité qu'une monumentale opération de relations publiques, un nouveau prétexte pour faire bombance entre initiés. C'est un immense *party* international où journalistes, hauts fonctionnaires et gratin politique vont se donner bonne conscience avec la meilleure des causes qui se puisse imaginer : « la survie de la planète », expression à succès qui concentre en une formule-choc, géniale et un brin démagogique, toutes les angoisses de l'humanité sur son avenir.

Dans cette optique, il n'y a rien de bon à espérer de ces quelques jours de folie médiatique. Au Sommet de Rio, on n'entendra et ne verra que les mêmes leaders politiques répétant les mêmes discours creux, les mêmes contestataires professionnels accusant pêle-mêle les pays du Nord, l'impérialisme américain et la société de consommation; les mêmes journalistes de 150 pays présenter, sur fond de favelas et de misère humaine, les mêmes reportages sur « le fossé inexorable qui se creuse entre le Nord et le Sud ». Le soir, tout ce beau monde satisfait retournera, le ventre plein, dans ses chambres d'hôtel à 250 \$ la nuit.

Le Sommet de la Terre, en termes médiatiques, c'est encore plus gros que les réunions du G7, plus gros que les Olympiques et le *Mundial* réunis : c'est presque l'homme dans la Lune. Il s'agit du plus grand assemblage de têtes couronnées ou élues, venues de presque tous les pays du monde; de la plus impressionnante réunion de chefs d'États et de gouvernements jamais tenue dans l'histoire universelle.

Au-delà du scepticisme foncier qu'elle inspire pour l'état futur de la couche d'ozone, des espèces menacées ou de la surpopulation au Bangladesh, cette opération est en elle-même un signe des temps. La manie des sommets est en effet devenue une véritable maladie des temps modernes : c'est la forme contemporaine du traitement des maux curables et incurables, des angoisses collectives, qu'elles soient bien fondées ou paranoïques. Les pays de l'ancienne URSS ont besoin d'aide pour convertir leurs économies démolies ? Vite, un sommet ! La couche d'ozone est menacée ? Et un colloque international, un !

Le plus important, c'est désormais de savoir qui organise quoi, où se tiennent les agapes (sources de devises, le temps d'un *grand party*, pour le pays-hôte), et qui « paraît » le mieux quand vient le moment des discours.

Le problème, c'est que le caractère spectaculaire et symbolique de telles opérations — qui peut en soi avoir un effet positif d'entraînement, par la dramatisation théâtrale qu'elles supposent — s'épuise et se banalise d'un sommet à l'autre, et d'un « record de tous les temps » au suivant. On n'a jamais vu au-

tant de chefs d'État réunis ? Qu'importe ! On fera mieux, plus fort et plus gros la prochaine fois... Plus gros et plus vide, peut-être...

En cette bouillonnante période d'après-Guerre froide, il est remarquable que plus les colloques et grands sommets politiques se multiplient, plus on parle des organisations internationales — ONU, CEE, CSCE — et plus le chaos semble s'étendre, mettant en relief la pathétique impuissance de tous ces grands machins supranationaux.

Si l'on quitte le registre cynique sur la vacuité appréhendée d'un tel *super-show*, et qu'on se met à causer sérieusement d'environnement, de luttes politiques et de symboles positifs, alors on admettra ceci : s'il ne tourne pas complètement à vide, le Sommet de Rio pourra peut-être devenir un symbole du

### À Rio, un mégashow aux résultats douteux

grand tournant de l'après-Guerre froide dans les relations internationales. Un tournant qui ramènerait au premier plan la question Nord-Sud, si longtemps occultée par l'ineffable opposition Est-Ouest, ainsi qu'une conception plus globale des problèmes qui nous assaillent.

Le nouveau secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a lui-même déclaré qu'il voulait être, lui l'Égyptien, un symbole vivant de cette nouvelle préoccupation fondamentale — inspirer au monde riche du Nord une nouvelle solidarité envers le monde pauvre du Sud. En marge de Rio, quelques idées fortes reviennent de plus en plus, au point de devenir les nouveaux clichés : nous n'habitons qu'un seul monde, « nous sommes tous dans le même bateau »; et « la vraie question des temps modernes, c'est la question Nord-Sud ».

Il y a beaucoup de vrai dans ces énoncés, et le Sommet de Rio sera utile s'il fait avancer, tant soit peu, la « conscience globale »; s'il peut entamer ce mélange de fatalisme et d'égoïsme qui assaille désormais les Occidentaux dès qu'ils sont confrontés aux souffrances atroces et apparemment insolubles de leurs frères éthiopiens, maliens et bengalis.

Mais devant les questions d'environnement, les interprétations — alarmistes ou minimisantes — varient énormément. L'effet de serre est-il aussi grave qu'on le dit ? Fera-t-il vraiment 50 degrés en juillet à Montréal, au milieu du siècle prochain ? Les basses-terres d'Asie où vivent des millions de personnes seront-elles vraiment englouties d'ici quelques décennies ?

Les experts y vont, encore aujourd'hui, de débats acharnés sur ces questions complexes, débats où l'idéologie le dispute trop souvent à la science. Une pléiade de prix Nobel — 52 au total — ne vient-elle pas de dénoncer, lundi à Paris, « l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel » ? Ce faisant, ils attaquaient de front un certain écologisme de type millénariste et passéiste, qui ne représente heureusement qu'une partie du discours sur l'environnement.

Les États-Unis, pour leur part, ont toujours beau jeu d'agiter des études contredisant les thèses alarmistes sur ceci ou sur cela : sur des sujets controversés comme l'effet de serre ou la « biodiversité », les millions de dollars pourront toujours acheter des études « scientifiques » au résultat commandé d'avance. Washington a donc choisi de jouer, à Rio, le rôle du « sceptique » — plusieurs disent déjà « du méchant » — pour qui l'écologie, oui, c'est très joli, mais jamais au détriment de la « liberté économique ». On applaudira au passage le jeu canadien qui consiste à se démarquer de Washington et à signer les ententes proposées... tout en restant sceptique sur l'effet de telles signatures.

Un seul monde ? Oui, peut-être, mais les problèmes du Nord, le plus souvent, ne sont pas les mêmes que ceux du Sud ou de l'Est.

On parle d'approche globale : la protection de la diversité biologique et le réchauffement de l'atmosphère sont indifférents aux frontières politiques; ils interpellent certainement l'humanité tout entière. Rio a fait de ces deux questions les vedettes du moment. Mais si on va dans le détail, on ne peut que constater l'extraordinaire diversité des situations et des solutions qu'elles appellent.

Telles mesures de lutte contre l'émission des gaz toxiques — en voie de banalisation dans les pays du Nord — sont un luxe inaccessible pour des pays du Sud assoiffés d'industrialisation. Par ailleurs, ce n'est ni en Occident, ni dans le Sud déshérité que se trouvent les pires problèmes de pollution atmosphérique, d'eaux empoisonnées et de résidus nucléaires : c'est dans l'Est anciennement communiste, gruyère percé de plaies industrielles de toutes sortes.

Zapping d'un lundi soir, sur les chaînes T.V. d'Europe et d'Amérique. À la télévision française, bouleversant reportage-vérité sur la misère et la mort quotidiennes au Bangladesh, immense delta aux trois quarts inondé, où, hormis quelques grains de riz, rien ne poussera jamais. À CNN, reportages détaillés sur l'ampoule-électrique-qui-dure-dix-ans et sur les dernières pitières d'une morne campagne électorale. Le tout entrecoupé de publicités sur des gadgets électroménagers, aussi ingénieux qu'insignifiants, qui laisseraient pantoise la mère éthiopienne désespérant de nourrir son fils, ce soir.

Un seul monde ? Pour l'instant, ce n'est encore qu'un slogan et un espoir...  
FRANÇOIS BROUSSEAU



## Ariane Émond

### Et si elles prenaient la barre?

**S** I LES FEMMES tenaient le gouvernail ? Bah... Ça ne pourrait pas être pire... Cette boutade, nous l'entendons depuis une décennie au moins, depuis que les femmes — encouragées par les mouvements féministes — ont revendiqué haut et fort leur place au soleil et, précisément, d'occuper plus de place sur l'échiquier social. Depuis qu'à court d'arguments, ou pour faire les drôles, on rêve parfois de leur refiler la patate chaude de ce monde estropié.

Depuis surtout que l'illusoire bonheur — néolibéral — garanti — subordonné à des valeurs économicistes totalitaires — auxquelles tout le reste est sacrifié — apparaît pour ce qu'il est, un miroir aux alouettes. Depuis qu'on sait l'absurdité de l'unique projet d'avenir proposé par et pour nos sociétés duales, — antagonisées à l'os, de plus en plus productrices d'injustice, d'exclusion et de détresse — projet qui se résume à ouvrir les marchés afin d'exporter plus facilement un système douloureux de conséquences sociales.

Aucune vision claire de lendemains plus humains, moins belliqueux, moins arbitraires n'est venue de ce côté. La commercialisation, le libre-échange des produits et des valeurs capitalistes demeurent les voies proposées du salut, malgré que se profile à l'horizon une réalité de moins en moins contestable : la planète est en danger. Continuer sur cette lancée, c'est courir à la catastrophe.

Le monde va si mal, l'incertitude et le pessimisme sont si généralisés, le manque de sollicitude et de compassion des leaders de l'économie et des politiciens est si atterrant, qu'il n'y a plus seulement les femmes elles-mêmes pour croire que si l'autre moitié du monde proposait un projet de société différent et réussissait à trouver les moyens — et les alliances — pour le faire fonctionner, peut-être bien que le Québec, les USA, le Nord et le Sud, la planète quoi ! ne tournerait pas plus carré que maintenant...

Personnellement, je ne crois pas que les femmes soient nécessairement « l'avenir de l'homme ». Le patriarcat n'est pas plus sain que le patriarcat. Dans les deux cas, la supériorité décriée et institutionnalisée d'un sexe sur l'autre est porteuse de discrimination systémique. Mais il apparaît de plus en plus clairement que les valeurs largement revendiquées par les femmes — de partage des responsabilités et des pouvoirs entre les sexes, de justice sociale, de non-violence, des principes d'équité et d'égalité au travail et au foyer, d'une fiscalité moins hypocrite et de représentativité plus démocratique — sont les bases sur lesquelles l'avenir sera érigé ou ne s'érigera pas.

**P** OUR ce faire, les femmes n'ont pas besoin de contrôler le monde, d'ailleurs elles n'en n'ont ni l'envie, ni les moyens. Elles doivent cependant l'infiltrer davantage, pour pouvoir l'influencer... davantage. Et voir large. L'heure n'est plus au silence, ni au jeu de la victime. Un vieux monde agonise, un autre ne demande qu'à émerger. L'heure est à l'imagination, aux alliances, aux stratégies, aux coalitions sur des bases plus porteuses d'espoir, de réalisme que de dividendes.

En rentrant du forum « Un Québec féminin pluriel » tenu ce week-end à Montréal, la une du magazine *Life* de juin, affichée en vitrine d'un kiosque à journaux a ralenti mon pas et m'a fait... consommer. Sondage exclusif de *Life* : « If Women ran America. How things would be different in Washington, in the cities, at work and at home ».

J'ai été amusée, pas tellement surprise, de constater jusqu'à quel point il y avait des similitudes dans les changements sociaux souhaités par les Américaines (l'échantillon du Gallup américain était de 614 femmes et 608 hommes) et ceux contenus dans le rapport synthèse du Forum de Montréal, auquel plus d'un millier de Québécoises ont participé cette fin de

semaine, désireuses d'établir les balises d'un projet féministe de société. Quelques mots sur l'article de *Life* d'abord : tout le monde est insatisfait de la façon dont sont définies les priorités sociales. À 60 %, les répondants des deux sexes ne croient pas que cela fera une grande différence que les USA soient dirigés par des femmes plutôt que des hommes, mais 30 % croient que ce serait mieux et 61 % espèrent voir une femme élue président dans leur vie.



Cocasserie, les hommes sont davantage convaincus que les femmes de voir ça de leur vivant ! Qu'est-ce qu'elles apportent de particulier au pouvoir, les femmes ? Au départ, une certaine virginité, une connaissance intime des sans-pouvoirs.

Mais deux fois plus de femmes que d'hommes sont persuadées que, si les politiques avaient plus de pouvoir, la pauvreté et l'itinérance seraient des priorités extrêmement importantes pour leur gouvernement. Plus de femmes que d'hommes sont convaincues que l'équité en emploi, le harcèlement sexuel, les promotions et des salaires plus justes pour les femmes, seraient à l'agenda prioritaire des politiques. Beaucoup plus de femmes (75 %) que d'hommes croient qu'il y aurait enfin urgence de développer des services de garde et des congés de maternité adéquats et d'étendre aux couples homosexuels les services sociaux réservés aux familles. Selon le sondage de *Life*, si les femmes étaient au pouvoir le pays aurait plus d'âme, ses dirigeants auraient plus de compassion... Sans doute pour une génération ou deux, avant que le pouvoir ne les corrompe à leur tour.

**D**E RETOUR maintenant au Forum « Un Québec féminin pluriel » et au projet de société féministe concocté par un millier de femmes, en un temps record, pour relever le défi d'une société plus juste, plus égalitaire, plus démocratique et non violente.

Primo. Une chose est claire : la volonté des féministes de s'en mêler, d'être entendues, d'exiger de prendre part aux débats. Là-dessus le désir de faire naître une coalition nationale pour en faire une force politique d'intervention et de représentation est déjà un pas pour accroître la visibilité tenue du mouvement des femmes. Et surtout pour forcer l'agenda des décideurs à prendre en compte une autre vision du monde et à renverser les valeurs économicistes qui nous asphyxient...

Deuxio. Promouvoir la cause des femmes n'est pas une fin en soi. Imaginer un projet de société centré sur les besoins des collectivité et des personnes, sans discrimination et sans exclusion, où l'on pourrait vivre plus en sécurité, plus en santé, avec plus d'autonomie et de prise sur son destin, solidaire et utile, cela est autrement plus mobilisateur et porteur d'espoir pour tout le monde.

Le féminisme voulait au départ changer le monde. Voilà que ce vieux idéal reprend du service et de la visibilité. Bien sûr, on pourra toujours rétorquer que personne n'est contre la vertu. Cela reste à voir !!! Le plus difficile demeurera dans l'élaboration des moyens d'action de respecter le fragile équilibre du pluralisme culturel qui, pour une première fois, (20 % des participantes et des personnes ressources) s'établait ostensiblement dans une assemblée politique québécoise. Les jeunes, par contre, le véritable avenir du monde, étaient rarissimes.

## LETTRES AU DEVOIR

### Une race de déchus

À LA LECTURE de plusieurs textes parus dans LE DEVOIR ces dernières semaines, lesquels ont nourri ma réflexion, il m'apparaît de plus en plus clair que nous, Québécois, courons à notre propre perte comme peuple.

Lord Durham en son temps proposait au gouvernement britannique une union du Haut et du Bas Canada et une forte immigration britannique, souhaitant par là faire disparaître la majorité francophone.

Nous sommes en train de disparaître. Il aura fallu peut-être davantage de temps que ne l'aurait souhaité la couronne britannique mais elle y arrive avec notre aide et notre assentiment.

L'enseignement du français à l'école primaire a été coupé du tiers depuis 30 ans. C'est au profit de l'enseignement des mathématiques que des cours de français ont été supprimés. Il n'y a aucune raison, à mon avis, qui justifie une telle mesure. D'ailleurs, comment un enfant peut-il mener à bien l'apprentissage d'une science sans connaître d'abord sa langue ?

Malgré tous les dictionnaires et lexiques existants nous permettant de connaître le nom des outils, des pièces d'automobile ou des matériaux de construction et malgré les cours de mécanique devant se donner en français dans les cours professionnels, nous continuons à trouver ridicule de nommer un sérateur, une brocheuse ou un pare-brise. Non seulement nous n'acceptons pas de nommer les choses dans notre langue, nous en sommes venus à penser « en anglais avec des mots français ». C'est la culture du conquérant qui l'emporte.

Nous en avons des exemples quotidiennement à la radio ou à la télévision : on démarre une émission, on initie des projets; il n'y a plus de *dont* qui tienne, on dit les choses que j'ai besoin; de plus, on uniformise tous les mots commençant par une voyelle en les féminisant; depuis la belle escalier à la grosse avion en passant par une autobus. Nous sommes coupés de nos racines, nous avons subi un lavage de cerveau. Nous pensons désormais comme nos conquérants; nous détestons les Français, leurs ennemis séculaires, et tout ce qui vient d'eux. Comme nous descendons des Français, nous avons appris à nous détester et à trouver moche tout ce qui vient de nous. Nous sommes collectivement conquis, de plus, nous travaillons nous-mêmes à notre assimilation. Notre propre gouvernement (provincial s'entend) courbe l'échine devant l'instrument par excellence de notre disparition (le gouvernement d'Ottawa), et ne cesse d'assouplir la loi 101, principal outil de protection que nous avons réussi à mettre de l'avant. J'en viens à croire que le poète Alfred

Desrochers avait raison, qui nous qualifiait de *race de déchus*.

Mireille Boulet  
Châteauguay, 26 mai 1992

### L'âme en peine

LE DÉCROCHAGE et l'abandon scolaire situent brutalement l'école devant le choix d'orienter ses jeunes vers le biberon ou vers la croissance : l'option du biberon, souvent encouragée par une société de consommation prête à livrer n'importe quel produit au risque d'infantiliser ses individus et l'option de la croissance nourrie par une dimension spirituelle riche, capable de service aux plus démunis. Permettez-moi un emprunt à la pensée chrétienne, l'école, la société sont toujours confrontées à la mutation de l'homme ancien à l'homme nouveau qui est toujours à faire et jamais assurée par la sécurité des lois comme l'ont déjà cru certains courants dans la chrétienté. La pertinence de cette mutation n'est plus à redire dans le contexte actuel.

Le monde de l'éducation a connu des rapports de force nombreux et dérangeants; le gouvernement, les commissions scolaires, les enseignants ont su tirer leur équilibre du jeu. Aujourd'hui, tout ce beau monde essaie de contrer les effets néfastes de cet environnement. Les dernières décennies nous ont démontré que le tandem patron-syndicat ne peut pas atteindre par ses négociations le rythme de croissance des jeunes. Ce constat pénible oblige à des changements globaux et surtout plus profonds. C'est l'âme même de l'école qui est réclamée avec la remise en question et l'implication nécessaires de tous

les intervenants pour que l'école réussisse à dépasser le colmatage.

L'école doit se mériter la médaille de l'éducation et le jeune y trouvera l'environnement convenable pour réaliser son identité et sa réussite.

Louis Bujold  
Carleton, 7 mai 1992

### Culture et efficacité

TOUTES LES semaines, Vera Murray nous fait découvrir dans sa *Lettre de Moscou* (soit dit en passant très intéressante), une facette plus ou moins connue de la vie quotidienne dans l'ex-empire soviétique. Or, voici que dans sa *Lettre* intitulée *Le Paradis n'existe pas* (19-05-92), c'est plutôt une facette du monde occidental nord-américain qu'elle nous dévoile à travers une entrevue réalisée par une revue moscovite avec l'écrivaine Tatiana Tolstoïa, dont elle nous rapporte les propos. Cette écrivaine qui a enseigné aux États-Unis (ce paradis aux yeux de bien des Moscovites) nous livre un témoignage de plus sur le déséquilibre qui marque la société américaine et celles qui subissent son influence; déséquilibre entre les valeurs de l'efficacité et du succès professionnel et celles de la culture générale et de l'âme.

Cela doit nous amener à réfléchir et à agir afin que notre société, aussi marquée par ce déséquilibre, puisse s'orienter dans une voie où l'on fait une plus grande place à la culture générale dont les horizons dépassent largement nos frontières. Cela doit d'abord se traduire au niveau de l'éducation car une des raisons qui expliquent le décrochage de tant de jeunes, vient de cette exaspération de l'« efficacité » qui semble être trop souvent la seule valeur de reconnaissance dans notre société. La prospérité économique d'une société n'est pas suffisante à son épanouissement et à celui de sa jeunesse. La recherche d'un meilleur équilibre entre valeurs d'efficacité et valeurs de l'âme s'impose dès maintenant !

Charles-Étienne Bélanger  
Montréal, 25 mai 1992

### Les yeux ouverts

CONCERNANT les récentes hautes voltiges intellectuelles de M. Claude Morin, qui en rappellent d'autres, je ne peux que penser à Marguerite Yourcenar qui dit dans *Les yeux ouverts* à la page 279 :

« Mais laissons ces abstractions de côté, qui sont à notre époque une des formes favorites de l'imposture, et regardons à nu la cupidité d'une part, la crédulité et l'ignorance de l'autre... »

Claude Soucie  
Hull, 11 mai 1992

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa  
le 10 janvier 1910

Directrice :  
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef  
et directeur de l'information  
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration  
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint  
Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information  
Pierre Cayouette, Roch Côté

Guy Deshaies

Directeur des  
publications spéciales  
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS